VOL. XLII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 22 OCTOBRE — No. 51

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
[...]CREDIS

ANT. GAUVIN,
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
LE MANITOBA
48 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3377.

PAGES DE SOUVENIRS ET D'HISTOIRE

Nous avons publié récemment quelques extraits des *Pages de Souvenirs et d'Histoire* de la paroisse de Saint-Pierre que M. l'abbé Jolys offrira au public dans quelques jours. Il nous paraît opportun de revenir aujourd'hui sur ce livre, qui, pour plusieurs raisons, arrive bien à son heure.

Ce volume, que l'auteur nous a passé, à notre demande, confirme bien des points d'histoire sur lesquels il est nécessaire que l'unanimité d'opinion se fortifie de plus en plus; il en éclaire d'autres qui avaient besoin d'être précisés. On n'expliquera jamais trop, en particulier, la période de 1870, qui a servi de thème à tant de broderies fallacieuses et de fantaisies injustes. Sans nommer personne, on peut reprocher à certains historiens étrangers à notre foi et à notre langue d'avoir, volontairement ou involontairement, faussé la vérité, souvent même dénaturé les intentions d'hommes ou de groupes dont la droiture, la largeur de vues et la loyauté n'auraient jamais dû être mises en doute. Avec les autres historiens français de l'Ouest canadien, M. Jolys a tenu à remettre les choses au point. Qu'il en soit félicité et remercié.

M. l'abbé Jolys touche aussi aux luttes scolaires de la minorité, et il fait bien. Car si la résistance en face de l'oppression est nécessaire, il est nécessaire aussi qu'on enregistre cette résistance dans les dossiers de l'Histoire afin que plus tard on n'accuse pas les *anciens* d'avoir failli en face de la bataille. En dépit des fautes et des erreurs que la minorité a pu commettre, la documentation écrite établira que cette minorité a combattu vaillamment; qu'elle a disputé le terrain à l'ennemi pied à pied; que si elle est encore debout elle le doit à sa combativité, à son sens du devoir, au souci qu'elle a eu de développer ses ressources, que ces ressources s'appellent : écoles, couvents, sociétés patriotiques, associations agricoles, tout ce que vous voudrez qui donne l'instruction, éclaire, rend plus confiante, enrichit et renforce une population.

Le travail de M. l'abbé Jolys arrive aussi bien à son heure parce qu'il est un exemple. Encore que ce livre revête, par son cadre agrandi, une importance plus que locale, c'est, croyons-nous, le premier essai d'histoire développée d'une paroisse française au Manitoba. Il serait à souhaiter que cet exemple fût suivi partout dans nos campagnes. Faire connaître le coin de terre que l'on habite, préserver de l'oubli ce qui mérite d'être conservé dans les débuts de son village, faire aimer sa petite patrie, tout cela c'est contribuer à faire des citoyens capables de mieux aimer et de mieux servir la grande patrie canadienne.

Il nous reste à dire un mot de la forme littéraire de ce livre de M. l'abbé Jolys. Le curé de Saint-Pierre est un lettré; c'est un observateur attentif des hommes et des événements; il a lui-même vécu la plupart des événements qu'il raconte. Ajoutez à ces qualités d'ordre intellectuel et à cette science personnelle un grand talent de description et de coloris et vous aurez une juste idée des *Pages de Souvenirs et d'Histoire de Saint-Pierre* que nous présentons à nos lecteurs.

A cette *Histoire* il manque une page, a dit justement l'un des hommes distingués qui ont écrit à l'auteur pour le féliciter : cette page c'est celle qui *raconterait le rôle principal rempli par M. l'abbé Jolys dans la formation et l'administration même temporelle de la paroisse de Saint-Pierre-Jolys. C'est là une page, sinon tout un chapitre, qui devra s'écrire et s'ajouter à ce travail.*

* * *

Voici la lettre circulaire que M. l'abbé Jolys a adressée au public :

SAINT-PIERRE-JOLYS, MAN., 25 AOUT, 1913.

J'ai l'honneur de présenter au public la modeste histoire d'une paroisse de Manitoba, qui n'a que 33 ans d'existence. Peu d'intérêt, dira-t-on, dans un livre semblable en dehors de la paroisse dont on retrace l'histoire.

Je crois pouvoir répondre sans fausse modestie que cette œuvre intéressera même en dehors de Saint-Pierre-Jolys.

La fondation d'une paroisse au Manitoba, au temps où Saint-Pierre est né, et mille incidents qui ont parsemé les premières années de sa vie méritent d'être exposés, et cela ne manquera pas d'intérêt pour ceux qui viendront après nous.

La vie à la Rivière-Rouge aux temps primitifs, les merveilleuses chasses des grandes plaines et des voyages à la façon des patriarches dont nous parlent les premières pages de l'histoire du monde, tout cela mérite de ne pas être oublié ; certes, je comprends que ma modeste plume de curé courant dans les loisirs du ministère ne rendra pas comme je le voudrais la poésie si colorée de ces choses du passé ; mais j'aurai du moins fixé sur le papier des choses qui, je crois, ne doivent pas tomber dans l'oubli.

J'ai voulu toucher aux événements de 1869-1870 qui précédèrent l'entrée du pays de la Rivière-Rouge dans la Confédération Canadienne sous le nom de Province de Manitoba. J'ai eu, paraît-il, la plume un peu brûlante parfois ; je ne le regrette pas, ayant conscience d'avoir dit la vérité.

Enfin, il est un homme dont le nom intimement lié à la fondation du Manitoba mériterait d'être gravé sur le granit et le bronze au titre de père des libertés manitobaines : Monseigneur Noël Joseph Ritchot, le légendaire curé de Saint-Norbert. J'ai voulu du moins graver à la plume dans mon livre sa figure si originale.

J'ai l'honneur d'offrir à mes amis connus et inconnus *Pages de Souvenirs et d'Histoire* ou la *Paroisse de Saint-Pierre-Jolys*, environ 400 pages in-octavo avec 20 illustrations hors texte, sous bonne relieure de bibliothèque, pour la somme de $1.50.

Devant tirer un nombre restreint d'exemplaires, je tiens à connaître d'avance le nombre de mes souscripteurs.

Je vous serai donc reconnaissant de remplir le bulletin ci-joint et de me le renvoyer au plus tôt.

Votre très humble et très dévoué serviteur,

J.-M. JOLYS, Ptre.

Cette circulaire est suivie de lettres élogieuses adressées à l'auteur par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface; Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Régina; Son Honneur le Juge Prud'homme, (qui a écrit une préface pour le livre) ; sir Joseph Dubuc, ancien juge-en-chef du Manitoba; l'Hon. A. A. C. LaRivière, sénateur au Parlement canadien.

Un bulletin de souscription, ajoutée à la circulaire donne ce renseignement :

Exemplaire à $1.50 le volume.

Reliure de luxe chagrin, tranche dorée, avec autographe de l'auteur, et sur le plat en lettres d'or le nom du souscripteur $5.00.

UNE VICTOIRE CONSERVATRICE

L'élection fédérale de Middelex-est, Ontario a eu lieu hier. Le candidat conservateur a été élu par trois cent soixante et huit voix de majorité.

Ceci à dix jours d'intervalle de la victoire conservatrice de Châteauguay, dans Québec.

Ces élections montrent que le gouvernement Borden est solide.

Notes Politiques

L'honorable M. Doherty, ministre de la justice est passé à Winnipeg jeudi.

* * *

L'honorable M. Pelletier, maître général des Postes, vient de décider d'augmenter le salaire des maîtres de postes ruraux. L'honorable M. Pelletier, tout en améliorant le service de son département a aussi trouvé le tour d'améliorer la situation de ses employés.

* * *

Le gouvernement de l'Alberta vient d'augmenter le salaire de ses ministres. Y compris l'indemnité sessionnelle de $1500.00, le premier ministre recevra $10,000 par an; les autres ministres, $6,000, et le chef de l'opposition $4,000.

* * *

Le *Quarterly Review*, de Londres, qui étudie la question navale anglaise, est d'avis que la Grande Bretagne ne pourra résister à ses rivaux que par la coopération des colonies. L'article passe en revue les progrès des diverses marines dans le monde depuis les derniers cinquante ans et conclut à des conditions navales qui exigent l'aide des Dominions.

LE GOUVERNEUR SULZER

Le gouverneur Sulzer a été déposé par le tribunal qui avait été chargé de faire son procès. On sait que le gouverneur Sulzer était accusé de parjure et de falsification de documents. On l'accusait aussi de s'être servi illicitement de fonds électoraux.

M. Sulzer est redevenu simple citoyen, vendredi, et il se propose de faire une guerre à mort à ses adversaires politiques.

Un journal de Winnipeg disait très justement à ce sujet : "Le gouverneur Sulzer a été trouvé coupable. Personne ne doute beaucoup de cette culpabilité, mais beaucoup ont des doutes sur la netteté des mains de ses accusateurs. La seule voie qui mène au succès à New-York paraît être la complicité avec les méthodes du Tammany Hall, et une fois arrivé l'obéissance au même Tammany. Il y a de quoi décourager les hommes qui sont honorables."

Les Débuts de Fannistelle

La monographie de la paroisse de Fannystelle publiée mardi par *La Liberté* appelle de formelles réserves.

Il est vrai que le chanoine Rosenberg a été accusé, longtemps après son départ du Canada, de manipulation irrégulière de fonds. L'accusation peut être vraie, et elle peut être fausse. Mais ce qui est indiscutable c'est que sa participation à la fondation de Fannystelle fut des plus honorables. Le péché—si péché il y eut—commis en France ne saurait altérer la nature de l'action bonne accomplie au Manitoba.

Le chanoine Rosenberg, comme la grande dame qu'il servait, comme les auxiliaires qu'il s'adjoignit, voulait faire une œuvre catholique et française en fondant Fannystelle. Sa conduite ici fut irréprochable.

Les fameuses bombances auxquelles le collaborateur de *La Liberté* fait allusion ne furent pas le fait de l'abbé Rosenberg, mais bien de quelques jeunes gens qui, du reste, n'étaient pas de mauvais diables et payèrent grassement tous les verres qu'ils cassèrent. S'ils dépensèrent avec prodigalité pour leurs plaisirs, ils ne refusèrent jamais l'aumône, soit aux pauvres soit aux bonnes œuvres. Nous parlons de choses que nous avons vues.

On peut, si on y tient, se voiler la face avec beaucoup le pudeur devant la boustifaille—très exagérée—de cette joyeuse jeunesse, mais il ne faut pas la confondre avec la fondation même de Fannystelle, qui, elle, reposa sur une pensée de foi et de patriotisme.

Quand l'abbé Rosenberg fonda Fannystelle, il était bon; si plus tard il s'est trompé, ce que nous n'avons jamais pris la peine de contrôler, il faut le plaindre, mais ne pas dénaturer son rôle très bienfaisant et très correct dans la colonie de Fannystelle.

La Saint-Jean-Baptiste

(Suite)

Cette longue et impoante procession défila d'abord sur l'avenue Taché, traversa le pont et remonta l'avenue Broadway jusqu'à la rue Hargrave. Elle suivit ensuite les rues Hargrave et revint à la rue Main sur la rue Sainte Marie. Elle se dirigea alors vers Broadway et revint à Saint-Boniface dont elle fit le tour en passant par les rues Taché, Aubert, Saint-Joseph, Notre-Dame, Collège, Dumoulin et Taché jusqu'à l'Hôtel-de-Ville.

En passant à l'église Sainte-Marie, à Winnipeg, l'on s'arrêta saluer les R.R. P.P .Oblats et l'Hon. M. Cauchon, alors Lieutenant-Gouverneur de Manitoba.

Les journaux du temps : le *Free Press*, le *Times* et *Le Manitoba* s'accordent à dire que cette démonstration patriotique a été la plus belle ,la plus grandiose qui ait été célébrée dans l'Ouest canadien jusqu'à cette date.

Au retour de la procession, il y eut, à l'Hôtel-de-Ville, discours patriotiques prononcés par M. T. A. Bernier, Président de la société, l'Hon. M. Girard, M. J. P. M. Lecourt, Président de la Société Saint-Joseph de Winnipeg, l'Hon. M. LaRivière, M. L. A. Prud'homme et l'Hon. M. Royal.

Pendant que M. Royal parlait, M. Joseph Lemay, officier rapporteur, vint l'interrompre et annonça aux acclamations de la multitude, que l'orateur était élu sans opposition, député du comté de Provencher. On fit une véritable ovation à M. Royal, qui n'en continua pas moins son discours patriotique.

Dans l'après-midi, il y eut grand pique-nique sur la rue Dumoulin. Voici quelques noms de ceux qui ont gagné des prix : Course de 100 verges, hommes: 1er prix, M. P. Parenteau; 2me prix: M. H. Allard; 9me prix: M. M. Jourdain. Course en ramassant des pommes de terre : 1er prix, M. Elzéar Gauvin; 2me prix, M. Elisée Dégagné; 3me prix, M. C. Cusson. Course dans les sacs: 1er prix, M. R. Graham; 2me prix, M. E. Durnay. Course pour enfants : 1er prix, A. Joyal; 2me prix, L. Lagimodière; 3me prix, E. Gauvin.

Il y eut d'autres courses et d'autres amusements jusqu'à l'heure du souper.

Le soir, les membres du Cercle Provencher donnèrent une séance dramatique et musicale à laquelle une grande partie de la foule désireuse ne put malheureusement assister, vu l'exiguité de la salle. Malgré ce contretemps, l'on peut dire que cette soirée fut un succès. En voici le programme :

PREMIERE PARTIE

LA MALÉDICTION

Drame en trois actes

Personnages

Don Vasco de Gomez, noble espagnol ... ... D. Joyal
Don Alonzo, fils de D. Vasco ... ... R. R. Jetté
Don Lopez, confident d'Alonzo ... ... C. A. Lemieux
Tarik, lieutenant du calife...... ... Joseph Dégagné
Pedro, paysan ....Cyrias Picard
Pedrillo, fils de Pedro J. B. Joyal
Fabricio ... ... Isaïe Giroux
Ibrahim, riche mahométan .... C. A. Lemieux
Mendoza, officier espagnol... ... ... J. B. Leclerc
Morietto, soldat espagnol ... ...L. T. Beaupré
Basilio, soldat espagnol... .... W. Allaire
Sancho.. ... ... D. Joyal, fils
Guanino, esclave mahométan ... ... U. Milord
Abdollah, géolier... P. Marceau

SECONDE PARTIE

PANTOMIME

En 1 Acte

Personnages

Le Planteur.. ... ..J. B. Joyal
L'intendant du Planteur I. Giroux
Tranquille, esclave noir ... . C. A. Lemieux
Vite et vif, autre esclave noir ... ...R. R. R. Jetté

Chanson comique : "C'est donc bête !" ... ... C. A. Lemieux

Chanson tragédie : "Le désespoir du nègre" .. ..R. R. R. Jetté

Voici maintenant un extrait intéressant du journal *Le Manitoba* en date du 29 juin 1882 :

"Les Métis qui, comme nous, sont d'origine française, ont bien voulu cette année joindre leurs efforts aux nôtres, et entrer dans nos rangs, qui sont également les leurs. La cavalerie qu'ils ont formée a produit le plus bel effet, et ouvrait magnifiquement la procession. Nos remerciements à M. Alexis Carrière qui a su grouper autour de lui ces 42 cavaliers.........

"A tout prendre, la fête a été un succès. C'est la démonstration patriotique la plus considérable qui ait été faite dans le pays jusqu'à présent. Beaucoup de nos concitoyens arrivés depuis peu y ont pris part et ont renforcée nos rangs. Tout le monde a montré de la bonne volonté. Les officiers de la société se sont montrés actifs et plein de dévouement, n'épargnant n ileur temps, ni leur repos, ni même leur argent. Ces messieurs voudront bien nous permettre de mentionner spécialement leur Président qui a pris une part considérable à l'organisation et a contribué largement au succès de la démonstration, en soutenant les courages et les efforts des organisateurs au moment des hésitations; et durant la journée, M. Bernier a dignmeent représenté la société."

PATRIOTE.

REVUE DE LA PRESSE

CHATEAUGUAY

(L'Evénement)

Le parti conservateur, son distingué chef l'honorable M. R. L. Borden, premier ministre du Canada, ses collègues Canadiens-français de la province de Québec, la députation ministérielle, M. James Morris et ses partisans reçoivent du peuple de la province de Québec—Châteauguay a une population aux deux-tiers canadienne-français e! — un témoignage non équivoque d'approbation et de sympathie. C'est un vote de confiance en l'administration sage, patiente, éclairée et vraiment nationale du gouvernement Borden.

* * *

LUTTES STERILES

(La Patrie)

Les journaux et les chefs de l'opposition auront beau chercher des raisons pour excuser la défaite de M. Fisher, crier à la corruption et au scandale, ils ne réussiront pas à obscurcir la véritable signification de l'élection de samedi.

La déroute des forces libérales dans Châteauguay veut dire que la population de cette province approuve, dans son ensemble, le programme du gouvernement fédéral et qu'elle croit opportun de fournir à M. Borden l'occasion de mener ses projets à bonne fin.

Nous avons, plusieurs fois, au cours de la dernière session, conseillé à l'opposition de cesser son obstruction. Nous lui avons rappelé que des méthodes abortives comme celles auxquelles elle avait recours ne produisaient jamais rien de bon. Nous l'avons mise en garde contre l'irritation qui résulterait de l'égorgement des mesures ministérielles les plus importantes et du détraquement de la machine administrative. Les avis de M. Fisher ont prévalu. Pour le salut du parti libéral, il fallait rendre impossible toute administration de la chose publique!

Les résultats d'une tactique aussi déplorable sautent aux yeux aujourd'hui.

Et nous sommes convaincus que si l'opposition ne change pas ses méthodes de combat, n'élargit pas son horizon, elle se voue à un séjour prolongé à gauche de l'Orateur.

* * *

(Le Devoir)

—L'enfant, disaient hier soir le R. P. Daly et M. Henri Bourassa, (à l'Association des Parcs et Terrains de Jeux de Montréal) a non seulement droit à la vie, mais à la vie dans des conditions qui n'en fassent pas un éclopé et le père de générations amoindries. Travaillons donc à lui donner un foyer sain ou il puisse trouver le maximum de bien-être et des espaces libres où, dans ses sorties nécessaires, il pourra donner à ses muscles et à ses poumons libre jeu. De même que les taudis actuels auront leur répercussion sur la santé des générations à venir, de même tout ce que nous ferons pour les enfants d'aujourd'hui profitera aux générations prochaines. La cause est noble et sainte, faisons-la connaître par tous les moyens dont nous disposons: dans nos conversations privées comme dans les discours publics, et créons une forte opinion qui soutienne les pouvoirs publics dans leurs bonnes intentions et les incite à aller plus loin.

* * *

"PARISIAN FRENCH"

(*Le Soleil* de Québec)

"S'il y a moyen de découvrir quelque procédé légal, je *suis incliné à croire* que. . .

Si des complications n'étaient survenues, *j'eus été parfaitement volontiers* de renvoyer, etc."

Voilà assurément du *Parisian French*. Pourquoi un journal franco-américaine, se plaît-il à en orner ses pages ? Qu'il laisse cette besogne aux américains et aux anglais ignorant notre belle langue.

* * *

LES FEMMES FUMENT

(*Le Soleil de l'Ouest*)

On constate que 'habitude de fumer chez les femmes à Londres, prend de l'ampleur. Celles qui ne fument pas en public sont l'exception.

Le cout de la vie est pourtant assez élevé sans que le beau sexe contribue par une pratique détestable à hausser le prix de la vie !

LE SANG GAULOIS

I

VERCINGETORIX

(52 avant J.-C.)

Qui ne connaît le nom de Vercingétorix, le premier héros de notre race dont l'histoire ait conservé le nom.

Pour être un pûr Gaulois, celui-là est certainement le plus pûr. Aucun mélange ni de sang Franc, peuple encore inconnu des Gaules, ni de sang Romain, dont il fut le plus glorieux adversaire. Vercingétorix est un pûr Gaulois.

L'Histoire de cet enfant d'Auvergne est bien connue: Dès le début du mouvement insurrextionnel entrepris contre les Romains, il se donne corps et âme à la délivrance de son pays; puis, quand tout espoir est perdu ,il offre sa liberté et sa vie au vainqueur pour adoucir le sort de ses frères d'arme vaincus.

On ne connaît presque rien sur ce grand Français; on ignoré même son nom ; car Vercingétorix ne paraît être qu'un surnom général, signifiant : Grand chef des cent têtes, (Ver-cinn-cedo-righ). De sa jeunesse, nous savons qu'il reçut une éducation essentiellement militaire d'un père militaire et générallissime des Arvernes, en Auvergne ; et c'est tout.

Mais son enfance ne nous intéresse pas. Ce que nous voulons ici, c'est inspirer à notre jeunesse de race française l'enthousiasme auquel a droit le sublime rival du plus perfide peut-être des conquérants.

Quand on lit les Commentaires de César,—à peu près l'unique historien nous parlant de notre ancêtre—, on est frappé de ce fait, que, vu sa passion immodérée pour sa propre renommée, ce Romain, pour expliquer ses hauts faits d'armes, fut obligé de laisser percer, par vanité, une partie de la valeur de son adversaire. Mais, la postérité, en commentant Jules César eût vite fait la réflexion suivante : Pour que la révolte ait pû tenir aussi longtemps, et d'une manière aussi brillante contre le plus grand génie militaire de l'antiquité, secondé par les troupes admirables qu'étaient les légionnaires du consulat Romain, il fallait que le jeune chef des Gaulois indisciplinés et désunis fut réellement un homme extraordinaire.

M. Gervesis Mallissol l'a fort bien expliqué en ces termes : "César, si dédaigneux de ses autres ennemis, était trop avisé pour ne pas deviner le génie du nouvel ennemi qui s'était dressé devant lui. Il le devina si bien qu'à la première nouvelle du soulèvement de Gergovie, il quitta Rome en toute hâte courut dans le midi de la Gaule pour y rassurer les colonies de l'Empire, et entreprit, en plein hiver, la plus étonnante et la plus folle traversée des Cevennes. Pour se rendre de la Méditerranée dans le bassin de la Loire, il dût franchir des montagnes inhabitées, couvertes de deux mètres de neige. S'imagine-t-on ce voyage d'une faible troupe romaine à travers ces régions alors complètement sauvages ?—C'était un acte de désespoir, dans toute la force du terme, car, dans les cent lieux qu'il fallait ainsi faire, les hommes devaient rejeter la neige à chaque pas, franchir des crevasses béantes et des précipices inimaginables, sans savoir s'ils trouveraient, le soir venu, une bouchée à se mettre sous la dent, et s'il leur serait donné de gîter à couvert sous des monceaux croulants de boue glaciale, eux, habitués au doux climat d'Italie. . .

Oui, en vérité, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que Jules César a commis dans cette occasion un acte insensé. Et, pour quiconque sait l'habituelle impassibilité de cet incomparable conducteur d'armées, il ne peut subsister aucun doute sur l'affolement où sa perspicacité avait été jetée par l'apparition de Vercingétorix.

Son coup de hardiesse lui réussit, après mille témérités où la domination Romaine aurait pu sombrer, où il aurait abouti à un désastre irréparable, sans la désunion des Gaulois."

* * *

On sait comment le grand chef Gaulois finit par échouer devant Alésia. Après des luttes homériques, dans lesquelles, seule l'énergie indomptable de ce héros avait suffi non seulement à résister, mais encore à infliger des défaites aux légions modèles des armées modèles de tous les temps, aux meilleures des légions Romaines, après qu'il eut sacrifié tous ses biens à une cause que ses propres lieutenants comprenaient à peine, après avoir accompli l'épopée la plus admirable qu'ait enregistrée l'histoire, Vercingétorix se vit cerné à Alesia par l'armée des envahisseurs, trois fois plus nombreuse que la sienne et qui chaque jour se resserrait de plus en plus, tant il est vrai que les plus beaux enthousiasmes patriotiques sont impuissants s'ils ne sont pas appuyés sur une organisation suffisante.

Il n'y avait donc plus espoir de sauver le pays Celtique.

Chacun sait ce que fit Vercingétorix : "le chef des cent têtes, l'enfant de Gergovie, se fit amener son plus beau cheval. Il revêtit sa plus belle armure,—toujours l'intrépidité cocardière des fils de notre race,—il chevaucha fièrement jusqu'au trône de César. Là, il exécuta un tour de force équestre, carocola et jeta son épée aux pieds du vainqueur. Il apportait tout son sang pour épargner celui des siens.

A notre époque, les Allemands, les Scandinaves, les Slaves, n'importe quelle nation, sauf peut-être celle qui déporta à Sainte-Hélène le vaincu de Waterloo, aurait répondu à une pareille générosité par la libération du noble vaincu. Dans l'antiquité, un seul vainqueur était capable de violer les droits de la guerre : c'était le Romain.

Vercingétorix fut enchaîné, jeté dans un cachot et, six ans après, étranglé lâchement.

On voit, qu'entre ce jeune Gaulois, à la tête bouclé comme une lois, à la tête bouclée comme une ambition personnelle et ce Romain rasé qui passa le Rubicon pour marcher contre sa patrie et qui attacha vaniteusement le plus noble des vaincus à son char de grand comédien, les parts de gloire sont bien différentes. L'histoire impartiale venge le héros vaincu et châtie l'égoïste et déloyal vainqueur." (1)

F. DENISET.

(1) Gervesis-Malissol dans "le Sang Gaulois"

Encore la France, Toujours la France

Je ne sais si nos lecteurs se souviennent de ce qu'est la course Gordon-Bennett d'aviation. Ils ont pu l'oublier, et pour cause : Comme aucun appareil étranger, soit Allemand, soit Italien, soit Anglais, soit Américain n'a, cette année, osé même se présenter au départ, en face des avions—en face des oiseaux—de France, de peur de faire une figure par trop morose et humiliante, naturellement aucun journal de ce continent n'a mentionné les exploits extraordinaires accomplis par les trois Français, qui, seuls avec un Belge sur aéroplane français d'ailleurs, se disputaient cette année le grande course internationale Gordon-Bennett d'aviation à Reims, France.

Primitivement, deux aéroplanes américains, 3 anglais, 1 allemand, 1 italien, 1 belge et 3 français devaient prendre le départ. Mais, après les éliminatoires françaises, qui le 28 septembre dernier désignèrent Prevost, Emile Védrines et Gilbert pour représenter les couleurs françaises, à la grande course annuelle, classique et internationale d'aviation, les prouesses accomplies par les champions français furent telles que, comme par hasard, les deux jours suivants, dans le camp des étrangers, ce fut à qui avait mal au genoux, à la cuisse... Bref, seul le Belge Crombez, monté sur un monoplan Français, tenta la fortune en face du formidable groupe formé par les trois Français. Il ne se classa d'ailleurs que quatrième et bon dernier.

La coupe reste donc en France.

Ce qu'il importe de retenir de cette course, c'est que tous les records du monde de vitesse de tous genres de locomotion furent battus. Remarquez que si un fait sportif de cette importance s'était produit en Amérique ou, plus généralement chez les Anglo-Saxons, il n'y aurait pas eu assez d'encre pour le publier aux quatre-vents. Il nous appartient donc, puisque le fait s'est produit chez les Francs, de le mentionner ici à nos jeunes générations, vu que les journaux de langue anglaise sont restés muets sur ce sujet avec un ensemble touchant.

Sans doute il ne s'agit là que d'une question de vitesse; mais on a beau être sceptique, on a beau dire, avec justice que la vitesse n'est pas tout, il n'en demeure pas moins éternellement et profondément vrai que la conquête de cette vitesse toujours plus grande reste l'une des passions des plus séduisantes, et des plus irrésistibles de l'âme humaine.

Et c'est surtout quand il s'agit d'aviation que ceci est une vérité. Car, enfin, même pour les posés et les sceptiques, alors que tous sont d'avis qu'il faut une limite à la vitesse d'un automobile, sans quoi son charme disparaît, combien d'entre nous—ce n'est d'ailleurs pas mon cas—ne jouissent-ils aucunement d'un parcours en chemins de fer; combien aiment les voyages, mais voudraient quitter Winnipeg par exemple, le soir, pour se réveiller à Montréal, à New-York, le lendemain matin! Beaucoup désireraient supprimer le trajet, les uns parce que les affaires les pressent, les autres simplement parce qu'ils n'aiment pas le trajet en lui-même,

Eh bien, l'aviation dans l'avenir—dans un avenir prochain—résoudra d'une manière pratique le problème de ceux qui aimeraient à être transportés d'un point à un autre quasiment—sans s'en epercevoir.

Songez, aux 30 milles àl'heure de Léon Bollée en 1897 sur la route d'Etampes, aux 35 milles des Panhard avec René de Knyff en 1899, aux 50 milles dans soixante minutes de Jenatzy en 1900, aux fameux 100 kilomètres (60 milles) de Gabriel en 1903 dans la course Paris-Madrid, et, enfin aux 120 km.,—2 km. à la minute—de Duray au circuit de Dieppe en 1907 !

Ce n'est qu'un an après, en 1908, à Auvours, qu'avec Wright l'aéroplane entre en lice : Et il ne fait encore que du 30 milles à l'heure. Il est en retard. Mais ,grâce à la France, toujours, les progrès sont rapides, quasiment prodigieux. En 1909, à Reims, le sapeur français (depuis décoré de la légion d'honneur) Latham, sur monoplan Antoinette atteint 50 milles; en 1910 Leblanc, sur Blériot monte le record à 60 milles; puis Nieuport, en 1911, est déjà rendu à 90 milles à l'heure .

En 1913, nous assistons à une lutte imposante: l'aéroplane rattrappe d'abord l'automobile, puis, ces jours derniers, il le bat d'une façon qui paraît bien définitive. Goux, sur voiture Peugeot couvre 173 km. (environ 110 milles) dans une heure, au départ de 1913 et, quelques jours après, dans une heure aussi, Jules Védrines, sur un avion Deperdussin couvre la même distance.

Remarquez qu'il ne s'agit pas là de "faire du 110 milles à l'heure," peut-être pendant cinq minutes, peut-être pendant un quart d'heure. Non; il s'agit, une heure durant, d'obtenir d'un moteur, d'une hélice, de tous les organes d'un appareil, automobile ou avion, un effort splendide, considérable, tel qu'en soixante minutes, cet appareil, avec son pilote, en circuit fermé, c'est-à-dire sans l'aide du vent, parcourt, se transporte à 110 milles.

Or, lors de la course pour la coupe Gordon-Bennett, le 30 septembre dernier, Prevost, pilotant un monoplan Deperdussin, réussit à parcourir 200 km. (124 milles), en 59 minutes et 45 secondes, soit en moins d'une heure!

Figurez-vous cet engin diabolique, portant un être humain, à la vitesse de plus de 2 milles à la minute, plus de 190 pieds à la seconde!

La voilà bien le distance de Winnipeg à Montréal en 12 heures, du coucher au lever du soleil suivant!

Appliquez sur ce même appareil Français l'invention française de Moreau, qui le 23 septembre dernier parcourait 20 milles dans la tempête, sans toucher aux commandes de son aéroplane, et sans chavirer; appliquez à ce même appareil Français l'invention française de Blériot qui permit à Pégoud d'accomplir les tours de force qu'aujourd'hui le plus petit enfant d'un pays civilisé quel qu'il soit connaît et qui permet à un aéroplane, même chaviré de se redresser et de reprendre son vol normal, et vous comprendrez que, dans un avenir prochain, comme je le disais plus haut, et grâce au génie Français, toujours, l'homme d'affaire ou le simple voyageur pourra se coucher à Winnipeg et se réveiller à Montréal!

Dans un avenir prochain? Encore que cela prendrait cinquante ans! qu'est-ce que cinquante ans dans l'histoire de l'évolution du monde !

Mais vous verrez que cela viendra plus vite...... du moins en France, car, qu'y a-t-il d'impossible pour un Français ?

F. Deniset.

La Chance des Timides

Vous le dirai-je ? Je suis affreusement timide... Si timide, que ma timidité m'a empêché d'acheter chez le libraire un volume intitulé : "La Timidité n'existe plus." Comme tous les timides, je ne veux pas avoir l'air intimidé, et craignant que le commis ne se dise : "Tiens, voilà un timide qui veut guérir," je me suis contenté de feuilleter timidement ce livre où Joseph Leroux, frère de notre Gaston Leroux, s'efforce d'abolir la timidité.

Le nombre des traîtés contre la timidité 'saccroît chaque jour... Il y a même des professeurs en chambre qui promettent de guérir la tiimdité en trois jours. Mais je ne considèrerais jamais comme un vrai timide le monsieur qui ose aller consulter Mlle Carmen.

La timidité est-elle un fléau social ? Je me souviens d'avoir jadis signalé la découverte d'un médecin qui guérissait la timidité en brûlant au thermocautère le nerf trijumeau que chacun a dans le nez... J'ai reçu d'innombrables demandes de renseignements. Un de mes correspondants, auquel je ne répondais pas assez rapidement, m'écrivit : "Si vous ne facilitez pas la guérison de la timidité qui empoisonne mon existence, j'irai vous tirer les oreilles." Ah! ces timides !

Tout cela est fort bien, mais je me demande si, précisément à notre époque de culot et de cynisme, les timides ne sont pas parfois avantagés... Les délurés, les "dessalés" ne réussissent pas autant qu'on veut bien le dire; les timides ont leur chance, eux aussi, et c'est souvent la meilleure.

Je prétends même que, d'une façon générale, les timides atteignent les plus hautes situations et sont les plus aimés. Observez autour de vous et vous verrez que si le toupet fait souvent aller vite, il ne mène pas toujours très loin .

Clément Vautel.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Mortgage Sale of Valuable Farm Property

Under and by virtue of the Powers of Sale contained in a certain Memorandum of Mortgage, which will be produced at the time and place of sale, there will be offered for sale by Public Auction by William W. McPherson, auctioneer, at his Auction Rooms 264 Smith Street in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba on Thursday the 20th day of November, A.D. 1913 at the hour of Twelve o'clock, noon, the following valuable Farm Property :

The North-East quarter (N.E. ¼) of Section Twenty-two (22) in Township Four (4) and Range Eleven (11) East of the Principal Meridian in Manitoba.

The above property will be offered for sale subject to a Reserve Bid.

Terms of Sale—Twenty-five per cent (25 p.c.) cash and the balance in accordance with the conditions to be made known at the time of the Sale.

For further particulars apply to Bernier, Blackwood & Bernier, Vendor's Solicitors, 401 Somerset Block, Winnipeg, Manitoba.

Dated at Winnipeg this 10th day of September, A.D. 1913.

Province de Manitoba

SOUMISSIONS

DES Soumissions cachetées, marquées "Tender for Sheep Barn" "Soumission pour étable à moutons" seront reçues par le soussigné jusqu'au 25 octobre 1913 pour la construction d l'Etable à moutons, Collège d'Agriculture, Saint-Vital.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque marqué d'une valeur de cinq pour cent du montant total de la soumission. qui sera confisqué en faveur du Gouvernement du Manitoba au cas ou la personne ou la compagnie soumissionnant refuserait de s'engager par un contrat par écrit, ou qui l'ayant fait négligerait d'en exécuter les conditions.

Les plans, spécifications, conditions du contrat, et tous détails peuvent être obtenus à l'office de l'Architecte Provincial, 261 Fort Street, Winnipeg.

C. R. COLDWELL,
Ministre en charge des travaux publics.

Winnipeg 18 octobre 1913. 51



MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivee prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'etablir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water e Main, Winnipeg, Man.

Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. Tennant, Gretna, Man.

W W. Unsworth, Emerson, Man.

A. Bedford, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

De par le Monde

La destruction du Volturno

Londres. — Les versions données par les passagers du paquebot *Carmania* et des autres navires qui se sont portés au secours du *Volturno* en feu, décrivent les héroïques efforts faits en présence de difficultés presque insurmontables, pour sauver les passagers et l'équipage de l'infortuné navire. Jusqu'ici on ne sait pas encore comment l'incendie a pris naissance à bord du *Volturno* mais si l'on n'a pas un plus grand nombre de morts à enregistrer, on le doit d'abord à la télégraphie sans fil et en second lieu à l'heureuse idée du capitaine Barr d'appeler sur la scène du sinistre le bateau-réservoir *Narragansett* chargé d'huile. Cette huile répandue autour du bâteau a beaucoup diminué son effrayante oscillation et a permis beaucoup de sauvetages.

John Redmond et Churchill

Limerick, Irlande.—Parlant devant une salle comble de nationalistes, John Redmond a déclaré que, personnellement, il était opposé à la solution du problème de l'Ulster, proposée par lord Churchill à Dundee par l'exclusion de l'Ulster dans le parlement irlandais.

M. Redmond a déclaré que la suggestion n'était pas praticable. Une telle proposition, dit-il, n'aura certainement pas l'appui des nationalistes, et même les unionistes de l'Irlande ne l'accepteront pas. Il veut que l'Irlande demeure une nation.

Des Evêques Polonais

Rome.—Mgr Edouard Kozlowski, de l'église Saint Stanislas, de Bay City, Michigan, a été nommé aujourd'hui évêque auxiliaire de Milwaukee sur la recommandation du cardinal de Lai, secrétaire de la congrégation consistoriale.

Le Très Rév. Joseph M. Koudelka, le présent évêque auxiliaire de Milwaukee, a été nommé évêque de Superior.

Le Canal de Panama

Londres.—Les journaux parlent avec fierté de l'achèvement du canal de Panama, racontent son histoire, la difficulté de ses travaux, félicitent l'Amérique du succès de l'entreprise et font l'éloge des hautes capacités de l'ingénieur.

Le *Times* adresse tous ses compliments au président Wilson et dit que l'Angleterre se montrera enchantée de l'achèvement des travaux et que le monde entier doit féliciter les Etats-Unis et les ingénieurs américains de cette grande entreprise.

Il ajoute :

"Nous sentons le besoin de dire que la fin de ce long travail, qui avait occasionné tant de discussions et d'articles dans les journaux, sera saluée avec joie dans ce pays."

Une exposition d'électricité

New-York.—Le succès qu'a eu, l'année dernière auprès du grand public l'exposition d'électricité du Grand Central Palace, a engagé ses organisateurs à en faire une nouvelle cette année, an même endroit.

Nombreuses seront les nouveautés où l'électricité joue le principal rôle. L'électricité et ses applications est un sujet si vaste qu'il n'a pas été difficile aux organisateurs de l'exposition de trouver de nouvelles choses à présenter au visiteur. Les nommer toutes serait ici impossible. Nous nous contenterons donc de n'en signaler que les plus importantes.

C'est d'abord un outillage complet pour la frappe des monnaies prêté par le gouvernement des Etats-Unis et qui vient de l'Hôtel des Monnaies de Philadelphie. Le visiteur pourra suivre toutes les transformation du métal, depuis qu'il entre en lingots dans le fourneau à fusion jusqu'à ce qu'il sort du balancier sous forme de pièces de monnaie. Des pièces-souvenirs en bronze seront offertes aux visiteurs au fur et à mesure qu'elles tomberont du balancier.

Parmi les autres intéressants numéros de l'exposition citons une passerelle d'un cuirassé moderne, une réduction de l'écluse de Pedro Miguez, du canal de Panama, une laiterie électrique, des incubateurs électriques, et quatre énormes lampes d'un pouvoir éclairant de 5,000 bougies chacune.

La course internationale aéronautique de Paris en Afrique

Paris.—Une foule pouvant être évaluée à un demi-million s'est ressemblée au jardin des Tuileries, dans les parcs et avenues environpants pour assister au départ de la course de la Coupe internationale aéronautique.

Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Belgique, l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse étaient représentés.

Maurice Bienaimé, l'un des concurrents français, est parti à quatre heures, par une faible brise sur le ballon "Picardie" qui avait gagné la Coupe en 1912.

Dix-sept autres aéronautes l'ont suivi à cinq minutes d'intervalle.

L'aéronaute suisse Palmieri n'a pas pris part à la course.

L'enthousiasme de cette foule immense augmenta encore quand la charmante Mme Goldschmidt, présidente de l'Aéro-Club des Femmes de France revêtue d'une gracieuse jaquette de laine verte tricotée, monta avec courage dans la nacelle du ballon de René Rumpelmayer, autre aéronaute français, pour traverser la Méditerranée.

Le vent avait changé et chaque ballon a été poussé dans la direction du sud-ouest.

Tous les aéronautes, à l'exception du capitaine Honeywell et Upson, représentant les Etats-Unis, s'étaient munis de guide ropes et de ceintures de sauvetage, en cas d'accident en mer, car, bien que la Méditerranée n'ait jamais été traversée par un ballon sphérique, les aéronautes sont décidés de faire l'impossible pour aterrir en Afrique.

La petite brise qui avait contrarié un peu les premiers partants s'était abattue au départ du capitaine Honeywell. Son ballon, qui était lourd, faillit toucher le toit du Louvre, mais une jetée de ballast sauva l'aérostat qui s'éleva et disparut au coucher du soleil.

110 députés en prison !

Il y a quelques jours, nous parvenait de Mexico cette nouvelle incroyable :

Cent-dix députés mexicains qui ont signé la résolution de menace contre le président Huerta, à la suite de la disparition du Dr Belissaro Dominguez, sénateur de Chiapas, ont été arrêtés et conduits au pénitencier par un détachement de troupes, qui a fait irruption à la Chambre pendant la séance. Cinq autres signataires de la résolution étaient absents à ce moment.

L'arrestation a été faite après que la Chambre eût refusé de se rendre à la demande du président, de retirer cette résolution, dans laquelle les députés menaçaient de quitter la capitale, vu qu'ils n'ont aucune garantie de leur sécurité personnelle.

Le sénateur Dominguez avait prononcé au Sénat un discours où il dénonçait violemment Huerta, parce que rien n'avait été fait sous son administration pour la pacification du pays et déclarait que la situation était pire que jamias, ajoutant que cela était dû au fait que le peuple mexicain ne pouvait se résigner à être gouverné par Huerta.

Les commentaires sur l'acte du Président

Le coup d'Etat accompli par le président Huerta a été vivement commenté. Beaucoup croient qu'il provoquera des troubles dans l'armée, qui n'est pas déjà des plus unie.

Le ministre de l'Intérieur a lancé une déclaration à l'effet que les députés ne peuvent être mis en liberté et subiront leur procès sur les accusations portées contre lui. La dissolution du Congrès n'affectera pas la tenue des élections; elles auront lieu en octobre et le seul changement au programme est qu'il faudra élire de nouveaux sénateurs et députés pour remplacer ceux qui viennent d'être emprisonnés.

Des détachements ont monté la garde dans les rues après le coup d'Etat, mais le calme se rétablit et il n'y eut pas de désordres.

Les Etats-Unis sont interveneus, ainsi que l'Allemagne. Il est probable que le féroce Huerta va finir, soit par céder, soit par se faire écraser.

Abolition de la peine de mort en Allemagne

Berlin.—Il y a un projet de loi devant le Reichstag allemand, qui viendra bientôt en discussion pour abolir la peine de mort dans tout l'empire allemand. Déjà, dans plusieurs des pays de l'empire cette loi est sur les statuts depuis longtemps.

C'est la commission nommée pour la revision du code civil qui vient de terminer le travail qu'elle avait commencé il y a trois ans, qui a présenté ce nouveau projet de loi.

La loi actuelle oblige la cour à condamner à mort toute personnes coupable de meurtre au premier degré ou de haute trahison; l'empereur, dans de tels cas, a, seul, le droit de commuer la peine.

Au dire de la commisison la cour d'assises connaît mieux que personne les circonstances atténuantes de chaque crime et est à même d'imposer la condamnation méritée.

Dans certains milieux, on voit là le premier psa vers l'abolition de la peine de mort en Allemagne, mais les membres de la commission ne se montrent pas optimistes. Ils déclarent que l'opinion publique est trop opposée à l'abolition de la peine de mort, pour pouvoir garantir qu'ils espèrent la voir abolir définitivement.

La France et l'Espagne

La presse parisienne commente favorablement les discours échangés à Madrid. Le *Temps* dit :

"Les toasts échangés par le roi Alphonse XIII et M. Poincaré définissent nettement le programme politique international. La France et l'Espagne doivent être solidaires à cause de leur avenir dans la Méditerranée et pour mener à bien la tâche difficile qu'elles ont entreprise en Afrique.

"Les deux nations possèdent des affinités de culture séculaires et conçoivent de la même manière l'équilibre européen."

Le *Journal des Débats* dit que les toasts de Madrid sont des compléments de ceux portés à l'Elysée le 7 mai.

"La visite de M. Poincaré, ajoute ce journal, est non seulement une visite de pure courtoisie, mais encore la démonstration d'une franche sympathie. Les discours prononcés dissipent les malentendus entre les deux gouvernements qui doivent s'entraider pour l'organisation du Maroc. L'entente franco-espagnole permettra de faire face à toutes les éventualités."

L'Action voit cette collaboration au Maroc d'un moins bon œil.

"La collaboration de la France et de l'Espagne dans une action au Maroc, dit ce journal, compromettrait l'avenir de l'évolution française dans l'Afrique du nord."

Le *Soleil* dit que, seuls, les républicains espagnols bénéficieront du voyage de M. Poincaré.

Souvenira d'Espagne

Un accident s'est produit pendant le trajet du château du Prado au Retiro. Le cheval d'une garde civil s'effraya au passage des automobiles et le cavalier fut projeté contre un poteau.

Alphonse XIII, qui conduisait sa voiture fut témoin de l'accident. Il sauta de sa voiture et fit un pansement provisoire au garde, assez grièvement blessé à la tête; le portant ensuite dans une automobile, le roi le fit transporter à l'hôpital.

Tout ceci s'était passé si rapidement que M. Poincaré, qui se trouvait dans l'automobile précédant celle du roi, ne s'aperçut pas de l'accident, mais, dès qu'il en eut connaissance, il fit remettre une médaille d'or au garde.

Le roi et le président sont ensuite partis pour Carthagène, où M. Poincaré s'embarqua pour la France.

Une course de taureaux de gala, avait été organisée, mais M. Poincaré, dont la bonté pour les animaux est connue, a refusé d'y assister.

Au cours du dîner donné hier soir au palais du roi, Alphonse XIII a présenté à M. Poincaré un député républicain, M. Azcarate. C'est la première fois qu'un député républicain est invité à une réception officielle.

Les conseillers municipaux invités par la municipalité madrilène, ont assisté à un banquet offert par la chambre de commerce et à une fête espagnole donnée au théâtre de Zarzuela.

AU TRANSVAAL

Un hommage au Président Kruger

Un juste et éclatant hommage vient d'être rendu au président Kruger, dans ce Transvaal dont il a été, pendant de si longues années, l'âme, vaillante et tenace; il a désormais sa statue sur l'une des promenades publiques de Prétoria, à Prince's Park. Dans la grande ville sud-africaine embellie, promise à une prospérité toujours croissante, elle rappelle un passé tout proche de nous, et qui pourtant semble lointain déjà.

Le monument, d'imposant aspect—il a coûté plus de 250,000 francs—se compose d'un haut socle de porphyre brun et noir, sur lequel se dresse la vivante effigie du grand patriote. Il est représenté debout, en redingote, coiffé de son fameux chapeau de soie, la poitrine barrée par l'écharpe présidentielle, et portant les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur. De la main droite, il s'appuie sur sa canne à boule d'onyx, tandis que sa main gauche tient la charte des libertés sud-africaines.

Cette fière statue, dont nous devons la communication, accompagnée d'intéressants commentaires, à M. Fritz Van der Linden, a son histoire . Elle allait être inaugurée lorsque survint la guerre anglo-boer. On la mit en dépôt à Loranço Marquez, et, au mois de mai dernier, le gouvernement britannique a enfin permis, l'oubli s'étant fait des inimitiés anciennes, qu'elle fut élevée à Prétoria, près de la maison où le président donnait ses audiences, avec cette familiarité qui lui avait attiré tant de sympathies. Non loin de là, dans l'ancien cimetière de la ville, se trouve la tombe de l'homme d'Etat, que surmonte un buste en marbre... La mémoire de Kruger est dignement honorée au Transvaal.—*L'Illustration.*

Consommation du tabac au Canada

Durant la dernière année fiscale, la production du tabac manufacturé a été de 22,105,869 livres, sous les différentes formes employées par les fumeurs. Le nombre de cigarettes fabriquées, cette année, a dépassé celui de l'année dernière par 195,000,000, et l'augmentation des cigares a été de 48,834,-000. Le total de cigares fabriqués au Canada, cette année ,est de 297,741,815.

Les Suffragettes à Londres

Derniers exploits

Londres.—Dans une assemblée tenue à Bow Neaths, faubourg de Londres, où Mlle Sylvit Pankhurst prononçait un violent discours, la police avait réussi, après une rude bataille, à arrêter cette enfant terrible, mais comme les agents de police allaient la faire monter dans une automobile, pour la conduire à la prison de Holoway, ils furent si violemment attaqués par les suffragettes, qu'ils durent l'abandonner. Elle profita de cette chance et prit la fuite.

Mlle Pankhurst, qui n'a pas complété une sentence d'emprisonnement portée contre elle, il y a quelques mois, ne fut pas reconnue à son entrée dans la salle. Rendue sur l'estrade, elle se défit de son déguisement et fut longuement applaudie par la foule. Des détectives spéciaux la reconnurent, et se faisant suivre d'un détachement de sergents réguliers, ils s'approchèrent près de la tribune, pour procéder à l'arrestation de la dangereuse suffragette. L'auditoire n'était pas disposé à se voir priver si tôt de la présence de Miss Pankhurst. Les chaises et les cannes servirent d'instruments de lutte dans le combat qui s'ensuivit avec la police. Les agents attaquèrent la tribune, et après une rude bataille de dix minutes, ils réussirent à s'emparer de Mlle Pankhurst qu'ils entraînèrent vers la porte. A l'extérieur, la bataille recommença comme de plus bel. Les suffragettes aidées de quelques hommes se ruèrent sur les agents de police et réussirent à enlever leur sœur à la police. Plusieurs d'entre elles furent blessées. Parmi celles-ci, se trouve Mlle Zélie Emerson, de Jackson, Michigan, dont l'arrestation et la condamnation furent tout un événement, il y a quelques mois.

Mme Lee, qui présidait l'assemblée et dirigeait la bataille du côté féminin, fut arrêtée par la police.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 3

(*Suite*)

En avant de cette cabine se trouvait la salle à dîner, qui servait en même temps de salon, le jour, et de chambre à coucher, la nuit. Une table ronde occupait le milieu de la salle : de chaque côté s'élevaient des lits en étagères, que cachait des rideaux de serge rouge.

Sur le pont huit canons de dix-huit, quatre à tribord et quatre à babord, montraient leur nez à travers autant de sabords. Deux longues et immenses pièces de quarante-huit, fixées sur des pivots sur le gaillard d'avant, pouvaient se mouvoir facilement en tout sens. Le capitaine Pierre les avait baptisées des noms tant soit peu classiques, de *Démosthène* et de *Cicéron*. En effet, c'étaient deux fameux parleurs quand ils s'y mettaient !

Ce qu'il y avait encore de remarquable à bord du *Zéphyr*, c'était l'immense bordure de ses voiles et de sa brigantine, dont le gui dépassait les bastingages des deux tiers de sa longueur. Aussi la marche du *Zéphyr* était-elle supérieure. Il n'y avait dans toute la marine américaine qu'une seule frégate qui put lui disputer le prix de la marche quand il ventait bon frais, et pas un navire pouvait l'approcher quand il s'agissait de naviguer au plus près.

Le *Zéphyr* avait été originairement construit à Baltimore pour une compagnie de marchands Brésiliens et destiné à la traite des nègres sur les côtes d'Afrique. Le père Meunier en avait fait l'acquisition sur les instances réitérées de son "gueux de Pierre," quelque temps après que l'un de ses navires fut devenu la proie des pirates dans le golfe du Mexique. Cette acquisition avait été faite plutôt dans la vue de satisfaire le désir de Pierre que par spéculation, les dépenses de chaque voyage se montant, à beaucoup plus que les profits.

L'équipage était considérable et toujours au grand complet, sur le pied de guerre; car ses ennemis au *Zéphyr*, c'étaient les forbans qui infestaient, à cette époque, toutes les mers par où il devait passer. C'était un équipage choisi, composé d'hommes forts, vigoureux et d'une bravoure éprouvée.

Nous remarquons, en passant, le gros Tom, que nous connaissons déjà un peu. Il faisait à bord les fonctions de Bosseman, veillait au détail des ancres, des câbles, des orins, et exerçait son commandement sur le gaillard d'avant. D'une force prodigieuse, il disait qu'il n'y avait que le Docteur Trim qui put le renverser à la lutte, et que le capitaine Pierre qui put le battre à coups de poings.

Un autre personnage qui, quoiqu'exerçant à bord une fonction inférieure, n'en était pas moins d'une grande importance, c'était le Coq, cuisinier en chef et seigneur de la Cambuse. Son nom était *Trim*; les matelots l'avaient honoré du titre de Docteur. Le Docteur *Trim* donc était un nègre, du plus bel ébène, à la tête de bœuf, au nez écrasé, aux lèvres en bourrelets, avec un col où les nerfs se dessinaient comme des cordes, des épaules d'une gigantesque envergure, des bras et des poings comme des massues, des cuisses énormes, des jambes tellement bombées en dehors, qu'elles pouvaient sans difficulté, quand elles étaient rapprochées, donner passage à un boulet de quarante-huit.

Trim était l'esclave du capitaine Pierre. Je dis esclave, oui, esclave bien plus par la volonté que par la loi. Vingt fois le capitaine lui avait offert la liberté et vingt fois Trim l'avait refusée. Trim n'aurait pu vivre loin de son maître ; il l'avait accompagné en France, en Angleterre et partout. Depuis quinze ans qu'il lui appartenait corps et âme, il ne l'avait pas quitté deux jours de suite. Trim lui était attaché de cet attachement qui ne s'explique pas, mais qui existe ; c'était l'attachement du chien pour son maître ! Trim aimait autant le coups que son maître lui aurait donnés, que les caresses ou les amitiés qu'un autre lui aurait faites. Non pas que Trim fût insensible aux bons traitements, ou que son maître le maltraita jamais; au contraire, jamais maître ne traita mieux son serviteur. Le capitaine aurait dit à Trim : "jette-toi au feu," et Trim s'y fut jeté sans hésiter, sans même chercher à savoir pourquoi son maître lui donnait cet ordre. Trim avait les organes de la vue et de l'ouïe développé à un tel point extraordinaire. De plus, Trim était doué d'une rare intelligence et d'une exquise finesse, ce que l'on aurait été bien loin de s'attendre à trouver sous une si rude enveloppe. Trim était un homme précieux ; aussi le capitaine savait-il l'apprécier à toute sa valeur.

En attendant, jetons un coup d'œil sur les passagers du *Zéphyr*, nous retournerons ensuite à terre, où nous trouverons d'autres choses pour nous occuper.

D'abord il y avait mademoiselle Sara Thornbull, la fille du consul anglais à Matanzas. C'était une jolie blonde de vingt ans, un peu nerveuse et mélancolique.

Sa compagne, Clarisse Gosford, était bien la plus gentille et la plus aimable jeune fille que l'on put voir de son âge. Elle n'avait que seize ans. De beaux cheveux noirs s'échappaient en boucles de dessous son chapeau rond de paille. Ses grands yeux noirs et vifs, son teint frais, ses lèvres d'un vermeil de bouton de rose, une certaine expression mutine, lui donnait l'air le plus coquettement espiègle et agaçant que l'on peut imaginer. Une robe de mousseline blanche et une ceinture de ruban bleu emprisonnait sa légère taille. Ses petits pieds étaient enfermés dans deux souliers de maroquin noir.

A côté de Clarisse, était son père, sir Arthur Gosford, cousin de lord Gosford, Gouverneur des provinces de l'Amérique Britannique. D'un caractère grave, d'un cœur sensible et plein de philantropie, il revenait d'une visite qu'il avait faite dans les possessions anglaises, à la suite de l'acte d'émancipation, pour y examiner le sort des nègres, dans le but d'améliorer leur sort.

Enfin, venait le comte d'Alcantara, noble Brésilien d'origine Portugaise. C'était un vieux garçon d'une cinquantaine d'années. D'une taille au-dessous de la moyenne, il portait d'immenses talons de bottes pour se grandir. Dun teint de pomme cuite et avec un nez en virgule, il avait encore des prétentions à la beauté. C'était un galant de première volée. Il prétendait à de grandes connaissances militaires, du moins il ne parlait que guerres et batailles. De plus il se croyait marin !

Déjà le *Zéphyr* était sorti de la rade et la brise du large, qui commençait à enfler ses voiles, le faisait gracieusement incliner à babord. Léger comme une hirondelle, il semblait courir sur les vagues, qu'il rasait de ses vergues immenses.

Laissons-le poursuivre sa route et retournons au rivage pour suivre l'homme au feutre blanc, qui s'était élancé ventre à terre, à travers les bois d'orangers et de bananiers qui bordent les alentours de la ville de Matance ou Matanzas, comme les Espagnols l'appellent.

CHAPITRE III

LE RENDEZ-VOUS DES PIRATES

On appelle esterre, dans les Iles d'Amérique, une espèce d'enfoncement de la mer dans les terres, le long des côtes.

Quiconque est allé à l'île de Cuba et a visité la ville de Matance, a dû remarquer une longue langue de terre, au côté nord-ouest de la baie, qui s'avance dans la mer en décrivant une espèce de courbe vers l'est-nord-est. A partir de la ville jusqu'à l'extrémité de cette langue de terre, la distance est de cinq lieues; tandisque près de la baie sa largeur n'est que de deux petites lieues.

Ainsi l'on comprendra qu'un vaisseau, qui est obligé de doubler cette pointe pour aller vers la Havane ou dans l'ouest, est obligé de faire un circuit de près de deux lieues, que lui aurait évité un canal coupé à travers la base de cette langue de terre.

Une chaîne de hautes montagnes escarpées venait se perdre au rivage à l'ouest de la base de cette langue de terre, en diminuant graduellement jusqu'à ce qu'elle se confondit avec le sol au niveau de la mer. Cette chaîne formait une espèce de croissant dont les cornes aboutissaient à la mer à l'est et à l'ouest, en décrivant une demie lune assez considérable dans les terres. Une autre chaîne de roches, formait un autre croissant qui se trouvait comme inscrit dans le premier.

Ces deux chaînes étaient séparées l'une de l'autre par des fondrières impraticables, à travers lesquelles coulait une eau bourbeuse et verdâtre. A l'extrémité nord-est de cette chaîne, un rocher, couvert d'arbres rabougris, s'élevait à une hauteur considérable, et dominait l'affaissement que subissait vers la pointe, le plus grand croissant, de manière que, du haut de ce rocher, on pouvait facilement distinguer la ville de Matance et toute la baie, suivre de l'œil tous les vaisseaux qui en sortaient, et apercevoir, au loin dans la mer, ceux qui passaient au large ou se dirigeaient vers la terre.

En dedans de ce croissant intérieur, la chaîne de roches se divisait et revenait sur elle-même de manière à laisser un enfoncement en forme de fer à cheval, où la mer formait une esterre ou cul-de-sac, assez grand pour contenir six à sept vaisseaux qui se trouvaient complètement cachés et du côté de la terre et du côté de la mer.

L'entrée de cette esterre était si étroite et tellement encombrée de joncs et de plantes marines, qu'il eut été impossible de soupçonner qu'elle existât, à moins que par accident quelque canot pêcheur ne se fut adonné dans le tortueux chenal qui après avoir serpenté à travers ces prairies flottantes aboutissait à un magnifique bassin d'eau. Ce qui était d'autant plus improbable, qu'aucun canot pêcheur ne s'éloignait autant de la baie ou de la ville de Matance, ne dépassant jamais l'extrémité de la langue de terre, dont la pointe était connue sous le nom de la Pointe aux Cormorans, ainsi appelée en raison des milliers de Cormorans qui y faisaient leur séjour. Le chenal qui était presque caché à son embouchure, allait en s'élargissant, et était, ainsi que l'esterre, assez profond pour laisser flotter aisément un vaisseau qui aurait tiré douze à quinze pieds d'eau.

Une plage de sable blanc et fin bordait l'intérieur de l'esterre, et offrait comme une lisière blanche tout autour, ayant une couple d'arpents de profondeur, qui allait en s'élevant jusqu'aux pieds des rochers qui semblaient surplomber, à une hauteur de plusieurs centaines de pieds, le bassin d'eau qui gisait à leurs pieds. Du haut du rocher on ne pouvait apercevoir la lisière de sable qui se trouvait au bas, et l'on eût cru qu'en laissant tomber une pierre, elle eut dû tomber dans l'eau.

Des hangars spacieux, construits en pierre sur la plage, servaient de dépôts aux trésors et aux richesses de toutes sortes, que, depuis nombre d'années, y avaient accumulés ceux qui fréquentaient cette esterre. De grosses et massives portes, renforcées de barres de fer, des meurtrières pratiquées à l'étage supérieur de ces hangars et garnies de couleuvrines placées de manière à balayer l'esterre, en faisaient autant de forteresses. Une dizaine de maisons longues et larges, couvertes en lataniers à triple rangs, servaient de demeure à cinq ou six cents personnes de toutes couleurs, de toutes langues et de toutes nations. L'air sinistre et sombrement féroce de la plupart de ces personnes, leurs bizarres costumes, leurs jurements, tout annonçait que cette société ne devait pas être fort scrupuleuse à l'endroit de la morale.

En effet, cette esterre était le rendez-vous de tous les pirates, qui depuis plusieurs années, infestaient le golfe du Mexique et les mers adjacentes. Ils portaient leurs déprédations aux Antilles, dans les mers Caraïbes et jusque sur les côtes du Brézil, où plus d'une fois leur audacieuse férocité avait laissé des traces et des souvenirs sanglants de leur passage.

Cette esterre avait été choisie par le fameux Lafitte, comme étant l'endroit le plus central et étant en même temps le plus sûr. Sa proximité de la ville de Matance, qui aurait semblé en faire un voisinage dangereux, était au contraire la cause de sa plus grande sécurité. Qui eut imaginé en effet que les pirates eussent eu la folle audace de venir se livrer ainsi pieds et mains liés, aux frégates espagnoles qui croisaient sans cesse autour de l'île de Cuba? Attaqués par mer, ils se trouvaient bloqués, et ne pouvaient plus sortir ! Les conjectures de Lafitte et ses prévisions s'étaient cependant vérifiées. Depuis plus de vingt-cinq ans, les pirates allaient et venaient sans que jusqu'alors on eut pu découvrir leur retraite. On s'était longtemps imaginé que le rendez-vous était à l'île de Los Pinos, au sud-ouest de l'île de Cuba, ou bien encore dans les îles et les langues de la baie de Barataria, à la Louisiane.

Le fameux Lafitte n'existait plus depuis longtemps, mais il avait laissé à se place, avec le titre de général, son lieutenant Antonio Cabrera, qui ne lui cédait ni en bravoure ni en audace.

Cabrera était le chef et le maître de tous ces pirates. Deux à trois actes de vigueur lui avaient valu l'obéissance la plus passive de leur part. Il avait reçu dans sa jeunesse une éducation distinguée, et était le fils cadet d'une illustre famille de Cadix. D'un caractère emporté, il avait été obligé de fuir sa patrie, afin d'éviter les rigueurs de la loi pour un duel dans lequel son adversaire fut tué. Après s'être longtemps caché dans les bois, il s'était joint à une bande de brigands, et enfin avait trouvé dans les vaisseaux de Lafitte le théâtre où il put déployer toute l'énergie de son caractère.

Remarqué par Lafitte pour son courage et par les pirates pour son audace, il remplaça bientôt le lieutenant de Lafitte, qui avait été tué en montant à l'abordage d'un navire marchand.

Quand Lafitte abandonna la vie de pirate et le siège de ses exploits, Cabrera fut unanimement choisi pour chef par tous ceux qui avaient partagé ses périls et admiré son courage, son sang-froid et son admirable présence d'esprit dans les plus désespérées conjonctures. Féroce jusqu'à la frénésie durant le combat, il avait souvent montré après la victoire, de ces élans généreux qui quelquefois caractérisent la vie de certains pirates. Ses compagnons l'aimaient pour son impartiale justice; jamais il ne voulut prendre plus que la part d'un simple matelot, quand il s'était agi de partager le butin pris en course. Sévère pour la discipline, aucune faute ne trouvait grâce devant lui; d'une rigueur outrée dans le service, il se fit bientôt des ennemis; mais sa vigueur sut bientôt mettre fin à tous les murmures. Un jour que l'un de ses matelots refusait d'accomplir un ordre qu'il lui avait donné, il lui creva la poitrine d'un coup de pistolet. Une couple d'exemples de cette nature eurent bientôt convaincu les mécontents qu'ils avaient trouvé dans Cabrera un autre Lafitte, et tout fut fini.

Quatre vaisseaux étaient mouillés dans l'esterre : une polacre et une corvette, armées chacune sur le pont de seize caronades et d'un canon de chasse de gros calibre sur l'avant; et deux petits sloops, montés chacun de six canons. Leurs coques longues et effilées, pincées à l'avant, leurs grandes voiles et la prodigieuse hauteur de leur mâture, annonçaient que tous ces vaisseaux étaient faits pour la course bien plus que pour le transport.

Les divers groupes nonchalamment étendus à l'ombre, savouraient le parfum de leurs cigares ; les uns racontaient les aventures de leur jeune âge, les autres dormaient, ceux-ci s'amusaient à boire, ceux-là à des jeux de cartes, de quino et de rouge et noir.

Cette vie d'oisive inactivité que les pirates menaient dans l'esterre depuis plus d'une semaine, commençait à les ennuyer.

—Je voudrais bien savoir si le général prétend nous tenir ici encore bien longtemps, demandait un tout jeune homme encore, à un mulâtre d'une taille colossale.

—Piétro, ne t'impatiente pas ; tu en auras bien assez ! Dans dix ou douze jours nous pourrons commencer à nous préparer.

—Quoi! faut-il attendre encore tout ce temps-là ! Ne pourrions-nous pas aller faire une toute petite visite aux environs de la Havane, par exemple, pour voir si nous ne rencontrerions pas quelques-uns de nos bons amis messieurs les Anglais ? S'ils ne sont pas toujours riches en or, ils ont souvent de certaines gentilles petites créatures, comme celle que est prisonnière dans la case du général et qui, depuis une semaine, est assez bête pour se laisser mourir de faim et se dessécher à force de pleurer, plutôt que de...

—Chut ! ne parle pas de la Française ; le général en est fou d'amour, il en est jaloux comme un tigre, et ce qui me surprend, c'est qu'il me semble, foi d'honnête homme, trembler comme s'il avait peur, quand il lui parle.

—Eh bien, parlons d'autre chose, ça vaudra peut-être mieux en effet. Pourquoi le général n'est-il pas venu nous voir depuis deux jours ? Il me semble qu'il ne faut pas tant de temps pour aller à Matance ? et sa Française, s'il l'aimait tant...... Ah! c'est vrai j'oubliais, il n'en faut pas parler ! Mais après tout, nom d'un tonnerre, pourquoi n'en parlerais-je pas moi ? Qui est-ce qui m'empêchera ici ?

—D'abord la prudence; en second lieu le respect pour le sexe; en troisième lieu, et le mulâtre regarda fixement Piétro dans les yeux.

—Et en troisième lieu, quoi ?

—Et en troisième lieu, parce que, entends-tu, je ne veux pas qu'on fasse de réflexions sur la prisonnière du général.

Piétro se mordit les lèvres. Il ne savait que penser du mulâtre. Etait-ce obéissance et respect pour Cabrera, ou amour pour la Française qui portait le mulâtre à en agir ainsi. Piétro n'aimait pas Cabrera et encore moins le mulâtre; il eut donné beaucoup pour connaître les motifs de sa conduite en cette circonstance.

—Mais il me semble, mon cher Burnouf, reprit Piétro après un instant de silence, que le général ne devrait pas être si particulier sur sa Française; car après tout, ce n'est pas lui qui l'a fait prisonnière ! En bon droit et en stricte justice elle doit t'appartenir à toi, Burnouf, car c'est toi avec ta polacre qui as attaqué l'anglais, et quoique Cabrera soit arrivé avec sa corvette quelques minutes après que tu fus monté à l'abordage, c'était encore un de tes gens qui avait empoigné la Française; Cabrera n'avait pas le droit de s'en emparer.

Piétro, en prononçant ces paroles d'un air presque indifférent, n'en avait pas moins suivi avec attention l'expression de la physionomie du mulâtre, dont les épais sourcils s'étaient contractés à mesure que Piétro parlait.

—Les roches entendent, répondit le mulâtre en baissant la voix; éloignons-nous un peu d'ici.

(*A suivre*)

Les Caisses Populaires

Nous avons déjà parlé à nos lecteurs de M. Alphonse Desjardins, de Lévis, et des caisses populaires ou associations d'épargne et de prêts qu'il est en train d'organiser dans la province de Québec et les Etats-Unis. Nous avons écrit récemment à M. Desjardins, et il a eu l'obligeance de nous promettre un article pour nos lecteurs.

Nous avons ainsi écrit à M. Desjardins parce qu'à nos yeux ces caisses populaires seront pour les Canadiens-français—et dans ce terme nous englobons tous ceux qui parlent français—un bienfait inestimable. Elles développeront chez le peuple le goût de l'épargne et provoqueront l'accumulation, dans une période relativement courte, de capitaux considérables. Il n'y a rien comme ces économies populaires ! Quand elles sont bien en marche, on est toujours étonné de voir comme l'argent s'accumule vite !

On peut résumer en deux mots le fonctionnement de ces caisses populaires : Accumulation ininterrompue de petites épargnes; prêts à intérêt très bas aux sociétaires. Donc double avantage : Faire contracter au peuple l'habitude de l'économie; le soustraire ensuite aux usuriers qui le rongent en intérêts. On pourrait ajouter d'autres bienfaits d'ordre plutôt moral : par exemple, le développement des qualités de travail, d'honneur et de probité, chez les sociétaires.

Nous reproduisons ici avec la permission de l'auteur quelques pages de deux brochures écrites par M. Desjardins; elles expliquent le fonctionnement de ces caisses populaires.

Il y a déjà au Manitoba une de ces Caisses : celle de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. M. l'abbé Saint-Amant, curé de cette paroisse, poursuit en ce moment dans la *Liberté* une étude très intéressante sur son œuvre et sur la manière dont elle a très heureusement fonctionné.

On verra dans les extraits que nous publions des brochures de M. Desjardins que la province de Québec entre à pleines voiles dans ce grand mouvement d'épargne.

M. Desjardins est accaparé par la fondation de ses caisses, c'est pour cette raison qu'il s'excusait il y a quelques semaines de ne pouvoir nous envoyer immédiatement l'article que nous lui avions demandé pour *Le Manitoba*.

A notre avis, M. Desjardins comptera comme l'un des bienfaiteurs de notre race. Il a commencé son œuvre modestement ; il la poursuit modestement, mais le succès toujours grandissant de son œuvre a créé, depuis un an surtout, une grande publicité autour du nom de M. Desjardins. C'est fort heureux.

Il y a quelque temps, un journal de l'Est, nous ne nous rappelons plus lequel, suggérait la nomination au sénat de M. Desjardins. Il faut applaudir de tout cœur à cette suggestion. Ce serait la récompense d'un noble travail patriotique; ce serait aussi un moyen d'entourer les Caisses Populaires d'un nouveau et utile prestige :

Ce furent deux économistes allemands qui eurent les premiers une conception nette des besoins économiques des masses ouvrières et agricoles et du moyen de les satisfaire. Les noms de Schultze et Raffeisen sont inséparablement liés à ces bienfaisantes institutions et leur mémoire est tenue en une universelle estime dans tous les pays germaniques et à l'étranger où ces organismes fonctionnent.

La première banque populaire fut organisée en 1848, mais la nouveauté de cette création jointe à l'absence d'une loi spécialement adaptée à son mécanisme, retardèrent son expansion. Ces obstacles une fois ursmontés, ces organismes par leurs bienfaits évidents obtinrent bientôt une vogue extraordinaire. Ils se répandirent non seulement en Allemagne mais dans toute l'Europe continentale, pénétrant partout dans le cours des trente dernières années. Rien ne prouve mieux leur parfaite harmonie avec les besoins qu'ils sont appelés à satisfaire, que leur prodigieuse diffusion. On pouvait donc être désormais certain d'avoir trouvé la solution du grand problème économique affectant les classes populaires, d'avoir créé enfin l'organe destiné tout à la fois, à leur inculquer l'esprit d'épargne et à leur dispenser le crédit requis par leurs activités en mettant à leur service les fruits abondants de cette même épargne et cela dans des conditions de sécurité indéniables et à la portée de tous, puisqu'elles reposent principalement sur l'esprit d'épargne et sur l'honnêteté, et que le gage matériel n'est que très secondaire ne pouvant, en aucun cas, suppléer à la bonne réputation notoire. Voilà l'idéal réalisé, car les classes laborieuses peuvent toujours offrir facilement ces garanties morales de premier ordre tandis que c'est le contraire pour les garanties rèelles.

L'OEUVRE EST INTRODUITE CHEZ NOUS

Or, c'est l'essence de ce régime qui a été implanté au Canada, surtout dans la province de Québec, sous le nom de Caisse Populaire. Nous avons dû lui faire subir les modifications nécessitées par les exigences de notre milieu et adopter une base différente quant à la formation des ressources sociales, base qui favorise extrêmement l'esprit d'épargne en éloignant toute objection, tout prétexte même.

Nous avons tout d'abord adopté la limitation des activités sociales d'une Caisse Populaire et le recrutement de ses membres à une seule unité territoriale très petite, et qui, par sa nature même est peu susceptible de subites ou de fréquentes variations, présentant aussi—condition essentielle de succès—des contacts intimes et nombreux par lesquels les intéressés peuvent se mieux connaître, s'apprécier réciproquement avec plus de justice tant au point de vue moral qu'économique. L'unité paroissiale nous a paru réunir toutes ces qualités à un si haut degré qu'elle est pour nous la cellule économique idéale, le cadre parfait où doit fonctionner une telle Caisse. En effet, à quelque point de vue qu'on examine un tel choix, il nous semble impossible d'y trouver à redire, et qu'aucun autre ne pouvait offrir les mêmes avantages et les mêmes facilités dans une mesure aussi complète.

Par ses relations répétées et constantes de la vie religieuse et municipale comme par celles des activités d'ordre matériel ou de voisinage, la paroisse offre un champ d'action admirable pour un organe économique dont les opérations sont surtout basées sur la confiance mutuelle, reposant elle-même sur un ensemble de connaissances certaines de ce que vaut chacun des membres de l'association par ses qualités morales et intellectuelles, par sa compétence, sa droiture consciencieuse, ses aptitudes, son honnêteté, son amour du travail, sa prévoyance, et la sûreté de son jugement. Outre ces précieux avantages dans l'ordre d'idée qui nous occupe, on ne saurait nier qu'une pareille organisation économique greffée sur l'unité paroissiale ne peut manquer de fortifier l'attachement de nos compatriotes pour leur clocher natal, le leur rendre plus cher puisqu'il symbolisera alors non seulement leurs aspirations les plus élevées mais aussi celles de l'ordre matériel, qui ne sont pas à dédaigner après tout. Faire de la praoisse un foyer solidement coopératisé de toutes les activités tendant au bien-être ne peut nuire au but surnaturel qui en a inspiré la création. Cette alliance intime de tous les intérêts ne saurait produire que des fruits savoureux par l'appui mutuel qu'ils se donnent, rendant ainsi leurs activités plus efficaces.

QUI PEUT FAIRE PARTIE DE LA CAISSE ?

Le cadre ainsi déterminé, voyons quels sont ceux qui doivent et peuvent faire partie de la Caisse Populaire. Tous, hommes, femmes et enfants, pour des motifs divers mais faciles à saisir, parce que tous composent la famille paroissiale. Mais à une condition essentielle pourtant, c'est que tous doivent jouir d'une réputation irréprochable d'honnêteté, de sobriété et de parfaite honorabilité. Sans cela, impossible de réussir. Il faut que le sociétariat d'une telle Caisse soit un témoignage de bonne conduite et de loyauté. Ce n'est certes pas là une condition qui en ferme l'accès au plus grand nombre. Grâce à Dieu, c'est l'exception seule que cela peut gêner, et encore, rien de plus facile que de faire tomber l'obstacle par un heureux retour aux pratiques qui le suppriment. On remarquera qu'il n'a pas été question jusqu'ici d'argent, et pour une bonne raison, c'est que son rôle est secondaire, et non pas comme ailleurs, primordial, puisque la Caisse Populaire est avant tout une œuvre sociale, et une société de personnes, non de capitaux. Si on exigeait d'abord des capitaux, il y aurait alors un obstacle invincible pour un grand nombre et l'organisme perdrait du coup le caractère social qui présente tant d'attraits et le met à la portée de tous. Etant une usine de capitaux crées par l'épargne, non un réceptacle de sommes accumulées d'avance à la recherche d'un placement rémunérateur, la Caisse vise d'abord à être une véritable école de prévoyance. Elle invite toutes les bonnes volontés, tous les humbles, même les enfants afin d'en faire des épargnistes, à verser leur obole, sans repousser ceux qui peuvent lui apporter à la fois des concours plus importants. C'est l'émulation dans l'effort persévérant qu'elle provoque et veut stimuler, non la satisfaction de désirs de gros revenus. Dans de telles conditions tous peuvent donc s'associer à une telle œuvre.

La Caisse Populaire a le double caractère de réservoir d'épargne et de crédit. Par son accessibilité facile, elle réalise l'idéal à ce point de vue, puisqu'elle fonctionne dans un milieu très restreint, la paroisse ; par son caractère quasi familial, elle nepeut être que très attrayante pour tous et invite d'y verser ses économies; par les prêts qu'elle consent à ses membres elle leur offre les avantages les plus précieux. C'est grâce à elle que l'épargne du peuple peut être mise à la disposition du peuple, lui être doublement avantageuse en aidant ses initiatives et en lui faisant toucher du doigt, pour ainsi dire, les bienfaits qu'apporte la vertu de prévoyance. C'est ce double caractère qui a fait dire à Luzzati, l'illustre fondateur des Banques Populaires italiennes, que ces institutions étaient des Banques d'Epargne perfectionnées. C'est au point de vue économique, le triomphe de la démocratie honnête et laborieuse. C'est l'organisme que l'on a cherché si longtemps à travers bien des tâtonnements, dont de déplorables déviations ont retardé l'avènement, mais que l'on a enfin trouvé, et dont la solidité est attestée aujourd'hui par plus d'un demi-siècle d'expérimentations les plus diverses.

Il nous reste à donner un exposé sommaire de ses moyens d'action et de son mécanisme.

On pourvoit à la formation des ressources utilisables pour les prêts par la création de parts minimes, payables par versements de quelques sous par semaine ou par mois, et en faisant aussi appel à l'esprit d'épargne sous la forme de dépôts simples. C'est ici que la Caisse révèle son caractère particulier de véritable école d'épargne, de la petite épargne, par conséquent, de celle que tout le monde, hommes, femmes et enfants, peuvent pratiquer, car dans notre pays tout le monde a des sous et c'est avec des sous que la Caisse forme les fonds qu'elle fera fructifier par des prêts à ses membres. Il n'y a certes pas lieu d'insister sur le fait que les chefs de famille et les jeunes gens doivent être les premiers à s'inscrire comme membres d'une telle Caisse, cela est d'une évidence qui saute aux yeux. Mais les femmes, les jeunes filles et les enfants, pourquoi les y inviter ?

(*A suivre*)

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Le Pardon

...Où ce profil en lame de couteau, ce front bas, ces sourcils épais, ces yeux étranges, d'une teinte inoubliable, si vagues, si tristes et qui faisaient songer à une mer de naufrage sur qui traîne le brouillard, ce corps trapu et vigoureux comme équarri grossièrement à coups de serpe, m'étaient-ils apparus ? Où avais-je déjà entendu cette voix gutturale et cet accent breton ?

Je ne pouvais parvenir à me le rappeler depuis que, pour la première fois, j'avais en revue mes quatre compagnies de légionnaires dans la cour de la caserne, au lever du soleil, et que je m'étais trouvé face à face avec le sergent Guilvain.

Pourquoi avait-il tressaillit alors de la nuque aux talons, détourné son regard si douloureusement de mon regard, pourquoi était-il devenu livide, comme s'il se sentait pris de vertige et d'angoisse ?

Son masque tourmenté et corrodé que ravinaient des stigmates d'usure précoce, que hérissaient des poils grisâtres, révélait une vie de déchéance, d'amertume, de calvaire.

J'eusse voulu, à ce moment, interroger à cœur ouvert ce malheureux, le rassurer, lui témoigner mieux que de l'indulgence et de la pitié, et je ne sais quel instinct de recul avait arrêté le geste à demi ébauché !

Dans quelles circonstances pénibles m'étais-je donc heurté à cet homme avant qu'il ne fût une épave qui roula parmi les remous et les écueils ?

Ne devait-il pas avoir le même âge être de la même caste que moi ?

Les aboiements rauques des chacals se répondaient dans la nuit chaude qu'illuminaient des milliers et des milliers d'étoiles, dominaient l'incertaine et douce rumeur des palmes, les sons aigres et stridents des flûtes de roseaux et des derbouks qui précédaient, par les rues étroites d'ombres et de mystère, un cortège nuptial.

* * *

Soudain ma mémoire s'éclaircit.

Nous avions, à Saint-Cyr, "parce qu'il le fallait," épié, durant toute une longue semaine, un de nos camarades, Hubert de Fouesnant, reconnu que non seulement il trichait au jeu, mais qu'il profitait des ténèbres pour s'en aller vider les poches des pantalons et les fausses manches.

Le dénoncer à nos chefs eût été lâche : exposer de futurs officiers à voir dégrader et avilir un des leurs eût été déplorable.

Le "père Système," le "major de queue" et le numéro de la promotion furent délégués pour exécuter en famille, et sans appel, la brebis galeuse qui déshonorait le premier Bataillon de France.

Comme le coupable n'avait pas le sou, comme il était le cinquième fils d'un vieux commandant de dragons qui joignait mal les deux bouts avec sa maigre pension de retraite, nous nous étions auparavant cotisés pour assurer à l'indigne élève ce que les croupiers de Monte-Carlo appellent le "viatique" et pour lui permettre, comme on dit, d'aller se faire pendre ailleurs.

Le dimanche suivant, ils l'avaient invité à déjeuner dans un modeste restaurant de Versailles, et, au dessert, notre "père Système," Jean des Vareilhes, grave, surmontant l'émoi qui lui étreignait la gorge, s'était écrié :

—Fouesnant, tu t'es conduit comme une canaille à notre égard, et tu ne mérites plus de porter l'épaulette... N'essaie pas de te disculper... Ce serait inutile, nous sommes fixés sur ce que tu vaux.. Tu es jeune, tu as devant toi toute l'existence pour réparer cette vilenie... Te suicider serait la pire des sottises et une lâcheté... Voilà cinq cents francs... C'est le produit d'une collecte à laquelle tous les anciens ont participé... Avec ça, tu peux acheter des vêtements civils, émigrer n'importe où, te défendre quelque temps, chercher du travail... Adieu !

Les trois juges de circonstance étaient aussi blêmes que le condamné, se raidissaient, mordillaient leurs lèvres pour ne pas pleurer.

Fouesnant avait pris les billets de banque, et balbutié entre ses dents : "Merci !" Puis, spectral, titubant, se heurtant aux chaises et aux murs, de même qu'un ivrogne s'était élancé hors du cabinet particulier, avait disparu...

Des mois se succédèrent.

* * *

J'avais repris possession de moi-même.

Je feignais de ne pas avoir reconnu celui qui continuait à expier et à racheter sa faute.

C'était un soldat téméraire, énergique, généreux, discipliné.

Les soldats de sa section, les sous-officiers de sa compagnie l'eussent suivi jusqu'au bout au feu comme un drapeau, l'aimaient et le respectaient.

Il était bon et juste pour ses inférieurs. Il les encourageait et les consolait. Il semblait prendre plaisir à provoquer la Mort, à s'exposer au danger. Il eût valu pour une bataille n'importe quel officier.

Nous partîmes en colonne pour châtier des tribus hostiles de l'autre côté de la Chaouïa.

A la seconde rencontre, cependant qu'héroïque et dédaigneux, il affrontait et arrêtait avec une poignée d'éclaireurs une charge furieuse de cavaliers berbères, le sergent tomba, la poitrine criblée de balles, la main droite hachée par les coups de sabre.

Nous accourûmes à son secours.

L'ennemi s'enfuit, décimé, s'éparpilla derrière les collines, tel un vol farouche d'oiseaux de proie.

La tête et le dos appuyés contre une grosse motte de terre, les prunelles chavirées, à demi éteintes, le déchu agonisait, éclaboussé de sang, noirci de poudre, résigné.

Je m'agenouillai près de lui, je l'enveloppai de mes deux bras, je murmurai, fraternel, le visage près de son visage :

—Mon pauvre Fouesnant !.... Sois sûr que je raconterai à nos camarades ...

Il m'interrompit, hoqueta, de la flamme, de la joie dans ses yeux nostalgiques et brumeux qui s'élargissaient, visionnaires :

—Oui... oui... Margency, tu leur diras que je me suis conduit comme un brave... que j'ai bien mérité... leur pardon.. leur pardon... absolu...

Sa tête retomba lourdement sur mon épaule.

...Des clairons sonnaient la marche de la Légion ; de derniers coups de fusil crépitaient, et la paix du soir tombait du ciel comme d'une coupole d'or...

René Maizeroy.

Le Creuset

La colonne avait quitté Marrakech le 20 juin, pour une tournée de police. Le 24 au soir, une rafale d'un vent embrasé arracha la moitié des tentes. Les tirailleurs algériens, humant cet air brûlant, murmurèrent, fatalistes :

—Trois jours, six jours ou neuf jours !...

Puis ils enfoncèrent plus profondément les piquets des tentes. Le sirocco commençait.

Trois jours après, il souflait encore, toujours plus chaud, et maintenant, tous les hommes, Français, Algériens et Sénégalais, se traînaient lamentables. Le vent leur plaquait en plein visage une poussière impalpable et brûlante, et, les paupières injectées de sang, ils marchaient en fermant à demi les yeux et en trébuchant à toutes les pierres...

Tout d'abord, les anciens avaient voulu crâner.

—Colle des œufs dans ton bidon, le bleu, ça te fera des œufs à la coque !

Mais, bien vite, tous, appelés ou vieux rengagés, baissèrent la tête, impuissants, n'ayant rien à dire, ne pouvant rien faire, les officiers regardaient la colonie s'allonger, s'allonger toujours. Spontanément, les jeunes avaient abandonné leurs chevaux pour les malades, et les autres, les vieux comme honteux de souffrir un peu moins que leurs hommes, se tenaient à l'écart, pour ne pas surprendre, par instants, des regards narquois, suppliants ou farouches...

Le sixième jour, le vent devint moins chaud, et la nuit qui suivit fut supportable. Alors, au matin, dans leur naïf orgueil d'avoir traversé l'épreuve, quelques zouaves, jeunes soldats, commencèrent à chanter ; mais les vieux Arabes, superstitieux, leur dirent brutalement de se taire. A huit heures, le sirocco recommença. Cette fois, les hommes commencèrent à tomber. Ils s'arrêtaient, s'asseyaient, les yeux hagards ; puis, d'un geste brusque, arrachaient leur casque et le jetaient à terre. ... Alors, comme soulagés, ils se couchaient et ne bougeaient plus...

Tous les mulets de cacolets, tous les chevaux étaient chargés de malades, que des camarades soutenaient. Sur un mulet, un vieux "marsouin" délirait. Sa main amaigrie marquait la mesure et il murmurait une mélopée plaintive en patois du Midi... Puis il commença à parler de son village, et le camarade qui le tenait par la main se mit à pleurer...

On ne parvint au point d'eau qu'à la nuit. Aussitôt le clairon de service sonna aux officiers.

* * *

Debout, au milieu du cercle, le colonel attendait, très nerveux. Depuis deux jours, il faisait les étapes à pied, et il grelottait la fièvre, alors que la sueur ruisselait sur son front. Il demanda :

—Où donc est le capitaine Ranel, de la batterie de montagne ?

Un lieutenant répondit :

—Il va venir, mon colonel ; il est, je crois, auprès d'un malade.

Le capitaine arrivait, à pas pressés, saluait son chef. Le colonel le regarda, les sourcils froncés.

—Quand on entend sonner aux officiers, monsieur, on se rend "aussitôt" au rassemblement. Vous devriez le savoir !

Cinglé par l'observation nerveuse, l'officier, très jeune, pâlit. Deux rides profondes se creusèrent, encadrant sa bouche, exagérant encore la fatigue des traits harassés et ses lèvres remuèrent. Mais il se contint, se mit au fixe.

Le colonel se détourna.

—Messieurs, il vous faut, de toute nécessité, vous efforcer de relever le moral de vos hommes. La marche est pénible, c'est indéniable, mais nous devons accomplir notre mission, coûte que coûte !.. Quelqu'un parmi vous a-t-il une proposition à faire ?...

Son regard, parcourant le cercle, arrivait à Ranel. Le capitaine fit un pas en avant.

—Mes hommes sont particulièrement harassés, mon colonel, car ils doivent, maintenant, traîner littéralement les mulets, qui refusent d'avancer. S'il était possible de séjourner ici un jour ou deux...

Mais il s'arrêta, devenant encore plus pâle. Le colonel, haussant les épaules avec mépris, se détournait, ajoutant, impérieux :

—Messieurs, je vous remercie. Demain, départ, à quatre heures !...

* * *

L'esprit absent, Ranel donna ses ordres, et, refusant de dîner, s'allongea sur son lit.... Dans son cerveau harassé, une besogne atroce s'accomplissait, impitoyable... Et c'était, aussi nette que projetée sur un écran, l'incessante vision de l'affront qu'il avait subi devant tous ses camarades. Mais les faits, comme sous l'interposition de verres toujours plus grossissants, s'enflaient, se déformaient, s'enflaient encore... Il ne pouvait pas supporter cela, il ne pouvait pas... Maintenant, comme du fond du creuset monte à la surface du métal liquéfié une scorie impure, il sentait que quelque chose se transformait lentement, inexorablement en lui et que, du fond de son cœur remué, une idée folle s'élevait encore et s'imposait enfin, implacable, à sa conscience qui vacillait, l'idée, le besoin torturant de la vengeance...

A Marrakech, dans une grande salle du palais de Dar-Beïdt, El Hiba, proclamé sultan, donnait une grande fête. Ranel était à ses côtés sous un grand dais de velours noir. Devant eux, sur l'épais tapis, des étendards conquis, des danseuses arabes dansaient dans des enroulements de gaze légère.

—Sois satisfait, ami, tu es vengé, murmura le sultan.

C'est vrai, Ranel était vengé. Grâce à lui, par lui, la même nuit, à la même heure, pendant que la moitié de Marrakech sautait avec sa poudrière aux cent tonnes de poudre, pendant que les parcs de Casablanca, de Rabat et de Fez flambaient, dans tous les postes, les Marocains se ruaient sur nos hommes occupés à vider les puits ou à manœuvrer les pompes... Au matin, vingt mille cadavres, déchiquetés, gisaient dans l'amoncellement de ruines fumantes...

—Ami, tu es bien vengé !...

Mais Ranel ne répondit pas. A son oreille, c'était soudain le bourdonnement confus fait des cris d'agonie de milliers et de milliers de victimes..... Et maintenant, devant ses yeux agrandis par la terreur, ce n'étaient plus les danseuses arabes, c'était, en vision effroyable, la farandole de corps sanglants décapités, de bras et de jambes tailladés, de têtes livides aux cheveux pleins de sang qui sautaient sur le plancher comme des sauterelles géantes...

Et le capitaine Ranel, grelottant de fièvre, s'éveilla, sur son lit. La lune éclairait le camp et une brise fraîche, réparatrice, faisait doucement clapoter les tentes. Il se leva. A côté des quatre petites pièces de 65, un de ses hommes était de garde. L'officier alla vers lui.

—C'est vous Mallet ?... Allez-vous mieux ?

L'homme eut un sourire triste.

—Ça ne va pas encore très fort, mon capitaine...

Alors, doucement, le capitaine lui enleva son arme.

—Allez vous reposer, mon ami !

—Mais, mon capitaine...

—Allez, Mallet, allez... Je ne peux pas dormir... Je vous remplacerai...

Sans comprendre, le canonnier s'éloigna, disparut sous une tente...

Et le capitaine, le mousqueton sur l'épaule, resta seul, tout droit, dans la nuit ...

* * *

La colonne venait de repartir. Le colonel passa près de la batterie. Ranel le salua. Le colonel se rapprocha brusquement, tendant la main :

—J'ai été complètement idiot, hier soir, mon cher Ranel... Excusez-moi, c'est ce sacré siroco !...

Le jeune capitaine prit la main de son chef, la serra très fort.... Mais quelque chose se nouait dans sa george.....Il regarda le vieux chef colonel qui souriait, sourit à son tour et, bien vite, détourna les yeux...

Cité de St. Boniface

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Règlement No. 1000, de la Cité de Saint-Boniface a té soumis au, et lu une première et seconde fois, par le Conseil de la dite Cité et sera soumis au vote des Electeurs dûment qualifiés de la dite Cité pour voter sur le règlement, conformément à la section 193 de la Charte de Saint-Boniface, en temps et lieux ci-après indiqués.

Le but du dit règlement est de contracter et créer une dette de Trois Cent Mille Dollars ($300,000.00) par l'mission et la vente de débentures afin de payer le déficit dans le coût de construction d'égouts souterrains dans la Cité de Saint-Boniface, dans la Province du Manitoba.

Le temps arrêté pour enregistrer le vote des Electeurs, pour ou contre le dit règlement, est le cinquième (5è) jour de novembre, A.D., Dix-neuf cent treize (1913) à partir de neuf heures du matin, jusqu'à huit (8) heures du soir, et les bureaux de votation pour les quartiers respectifs de la Cité de Saint-Boniface seront tenus aux endroits suivants :

QUARTIER No. 1

Bureau de Votation No. 1, au ou près du coin de l'Avenue Provencher et da la rue Laflèche.

QUARTIER No. 2

Bureau de Votation No. 2 au ou près lu coin de l'Avenue Taché et la rue Notre Dame.

QUARTIER No. 3

Bureau de Votation No. 3, à ou près de l'Hôtel-de-Ville.

QUARTIER No. 4

Bureau de Votation No. 4, au où près du Poste des Pompiers No. 2.

QUARTIER No. 5

Bureau de Votation No. 5, au ou près du Poste des Pompiers No. 2.

Le quatrième (4ème) jour de Novembre A.D., 1913, à quatre (4) heures de l'après-midi, au bureau du Maire, à l'Hôtel-de-Ville, de la dite Cité de Saint-Boniface, sont le temps et endroit arrêtés pour la nomination de personnes en faveur de ceux qui sont intéressés et daireux de promouvoir le passage du dit règlement, et aussi pour la nomination de personnes qui sont intéressées et désireuses de s'y opposer, pour assister aux différents bureaux de votation, et pour la nomination de personnes qui devront être présentes au compte final des votes par le Greffier de la Cité de St-Boniface, qui aura lieu le septième (7ème) jour de Novembre, Dix-neuf cent treize (1913) à midi dans le bureau du Greffier de la Cité de Saint-Boniface.

Cet avis est donné au nom du, et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

Daté à Saint-Boniface, ce huitième (8ème) jour d'Octobre, Dix-neuf cent treize (1913.)

J. B. COTE, *Greffier*.

49-57

Exposition Nationale Suisse a Berne, 1914

En 1914, la Suisse passera en revue ses forces économiques, industrielles et commerciales par une exposition nationale qui aura lieu à Berne du 15 mai au 15 octobre. L'emplacement préparé dès aujourd'hui déjà à recevoir cette importante entreprise à laquelle collabore tout un peuple, occupe une surface de 500,000 mètres carrés et le budget total est fixé à frs. 12,000,000.

Les constructions élevées sur l'emplacement de l'Exposition nationale, (étendue 500,000 mètres carrés), seront au nombre d'une cinquantaine et couvriront une surface de 135,000 m. La plus grande, la halle aux machines, actuellement terminée, a une longueur de 200 mètres et une largeur de 68 mètres.

TROP DE PROCES

UNE DES CONSEQUENCES DE LA LOI SUR LA RECHERCHE DE LA PATERNITE.

Paris.—Les tribunaux de Paris sont sur les dents, car, actuellement, deux mille procès sont inscrits au barreau, attendant d'être plaidés, alors que l'an dernier il ne s'en était présenté que six cents.

Le *Droit* dit que cette affluence de procès est due à la loi de 1912 sur la recherche de la paternité. Le nombre de causes se rapportant à cette loi est de 1,140; 80 p.c. des solliciteurs sont étrangers—*La Patrie.*

Alphonse XIII est Blesse

Madrid.—Le roi Alphonse souffre d'une blessure à la jambe. On ne connaît pas en dehors du palais royal la nature de l'accident. Le roi n'a pu assister au grand bal d'Etat, donné en l'honneur du président Poincaré, au Casino de Carthagène.

VOL DANS UNE EGLISE

Bruxelles.—Un rétable du XVe siècle, sculpté par Borremans, a été volé dans l'église Notre-Dame de Lombeek, dans les environs de Bruxelles.

Cette pièce est considérée par les experts comme une merveille de sculpture ancienne.

Les voyageurs se sont introduits dans l'église au moyen de fausses clés; ils ont réussi à se sauver sans laisser aucune trace. Ils sont activement recherchés par la police.

UNE MASSE D'OR

DECORATIONS MAGNIFIQUES ET ORIGINALE D'UN THEATRE

Londres.—Lorsque le Roi et la Reine ont visité le Colliseum pour assister à la représentation de la "Samaritaine" par Madame Sarah Bernhardt, l'immense érifice semblait être une véritable masse d'or. Ce superbe genre de décoration a été conçu par Madame Miriam Croxton, dont la toilette a excité l'attention publique lorsqu'elle parut dans "Parsifal" de Byam Shaw. L'idée de Madame Croxton a été d'accentuer les décorations d'or sur le marbre et son projet prend la forme de lignes classiques en lauriers dorées et en feuilles d'acanthe. La salle est illuminée de milliers de lumières dorées.

Le dôme est entouré de brins dorés dont chaque ligne étincelle de lumière. Il a fallu pour le couvrir trente mille feuille dorées, de quatorze pouces chacune. Les colonnes de marbre et la loge royale sont entourées de brindilles et de rideaux dorés. Il a fallu pour compléter ce travail cinq millions de feuilles dorées.

La Cuisine en Musique

Puisque nous sommes en Amérique, restons-y, pour nous émerveiller : après la machine à coudre en musique, voici le moyen d'actionner un moteur électrique en jouant du piano. Cette force motrice artistique s'utilise pour faire la cuisine !

C'est à un collaborateur d'Edison qu'est due cette admirable découverte. Le piano est relié au fourneau de cuisine, qui naturellement doit fonctionner à l'électricité... Une petite roue actionnée par le mouvement des touches se met en mouvement, actionne une turbine et le courant passe.

Le pianiste n'a qu'à s'asseoir et à jouer, les plats sont chauffés et préparés sur le fourneau. Une difficulté se présentait : celle de régler le temps, car tous les morceaux de musique n'ont pas la même durée et les aliments, eux, ne veulent pas la même cuisson. Il a donc fallu chercher, et l'inventeur a trouvé. Il a construit un tableau donnant toutes les concordances. Vous voulez des œufs à la coque, vous n'avez qu'à jouer une valse qui dure trois minutes.. les œufs sont à point. Voulez-vous un beefsteak ?...

C'est plus long . Il faudra attaquer l'ouverture de "Guillaume Tell" et ajouter la marche du "Prophète." Le pot-au-feu exigera la présence au piano de toute la famille, on pourra même faire faire des gammes à la plus petite fille. Les gammes sont excellentes pour le courant. Dans le tableau nous voyons que la "Tétralogie" jouée en entier peut suffire à confectionner un repas complet. Pour les crêmes, une berceuse de Gounod; pour les pommes de terre frites, la valse de "Madame Angot": "Tournez, tournez !"

On pourrait multiplier les exemples de cette merveilleuse invention ; on comprend l'importance de cette découverte, et nous voyons d'ici la scène où Mme Durand dira à sa fille Julie : "Mais joue donc plus doucement, le gigot ne sera jarais cuit !"—La *Revue.*

Couteux Permis de chasse

Savez-vous ce que coûte un premis de chasse dans l'Ouganda ?

Deux cent cinquante piastres.

Mais avec ça vous pouvez choisir votre gibier. Vous pouvez abattre :

Deux éléphants armés d'une défense de 60 livres ; deux rhinocéros, deux hippotames, deux loups, deux marabouts, deux singes à fourrures, un buffle, un zèbre, un élan, des gazelles, des antilopes.

Pour un troisième éléphant, le chasseur paie une taxe supplémentaire de cent piastres, dix-huit piastres pour un troisième rhinocéros et vingt-cinq piastres pour un hippotame supplémentaire.

A retenir: il faut que le troisième éléphant soit mâle.

Et s'il est femelle ?

On dresse procès-verbal. Il est vrai que les champêtres et les gendarmes de l'Ouganda ne doivent pas être sans pitié.

Le Livre

Le livre est à coup sûr, lisait-on récemment dans un grand journal du matin, un des personnages les plus considérables de notre époque.

Très grand seigneur, demeuré fidèle à certaines coutumes du moyen âge, sa suite est toujours composée de deux ou trois cents pages. La plupart portent des cornes. Ce sont, il faut en convenir, des êtres versatiles, que l'on trouve comme on veut.

Le livre se croit très sincèrement d'essence divine, parce qu'il repose quelquefois sur des rayons, comme Dieu le Père.

Le livre, qui n'est pas sans avoir de certain volume, ne possède pas cependant une forte santé. Il est très frileux et ne sort jamais sans sa couverture; s'il s'en sépare quelques instants, il a tout de suite une mine de papier mâché.

On a prétendu que le Livre était un pêcheur fanatique. Il détient, en effet, un nombre considérable de lignes, petites ou grandes, mais, en réalité, il ne s'en sert point.

Il est férocement casanier; c'est un homme d'intérieur qui dédaigne les plaisirs de la vie au grand air. Quand il se décide à sortir, c'est, le plus souvent, pour aller faire un petit tour sur les quais...

Le livre a de grandes prétentions littéraires et recherche avidement les distinctions académiques. Son rêve est d'avoir beaucoup de prix. Malheureusement, son prix habituel ne dépasse pas.. 3 fr. 50 c.

Le livre a beaucoup de parents. Son grand-père est le grand livre, un vieil humoriste qui passe son temps à faire des charges pour l'Etat.

Le livre a un frère cadet qui a réussi admirablement. Ce jeune homme, au lieu de s'attarder à des spéculations illusoires comme son aîné, s'est lancé bravement dans les affaires. Il a passé le détroit et a fait rapidement fortune en Angleterre. Sa situation y est actuellement des plus brillantes. Il y est connu et recherché de tous: c'est le livre sterling.

Quelques savants prétendent que le livre a aussi une sœur qui serait la livre. Cette jeune femme aurait épousé le kilo, dont elle serait devenue la tendre moitié.

Anciens et Nouveaux "Boys'-Scout"

Les "Boys'Scouts sont très à la mode en ce moment; or sait-on que le 13 prairial, an II, Barrière fit un long discours, à la convention, sur les écoles de Mars? L'éducation des élèves de Mars ressemblait en tous points à celle des Eclaireurs.

Barrière s'était écrié que la gymnastique et l'hygiène étaient intimement liées à la marche, et qu'on devait, dès l'école primaire, surveiller les exercices journaliers et les exercices décadaires.

Une note informait que pas une place gratuite ne serait octroyée dans les institutions publiques, à moins que le candidat ne soit, lors des concours, dans une des écoles de Mars, et le gouvernement cueillait dans les demeures, les jeunes gens de seize à dix-sept ans pour les exercer aux manœuvres de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie.

Paris devait fournir, à lui seul, quatre-vingts sujets.

C'était au camp de Sablons, près de Neuilly, que 3,500 jeunes gens se préparaient ainsi à devenir braves comme Décius, vertueux comme Aristide, et tacticiens comme Xenophon sous les ordres de La Bretèche, colonel de cavalerie, désigné à ce poste par les "quatre duozaines" de coups de sabre reçus à Jemmapes.

Cité de St. Boniface

AVIS est par les présentes donné, qu'un Règlement, No. 1001, de la Cité de Saint-Boniface a été soumis au, et lu une première et seconde fois par le Conseil de la dite Cité, et sera soumis au vote des électeurs dûment qualifiés de la dite Cité pour voter sur ce règlement suivant la Section 493 de la Charte de Saint-Boniface, en temps et lieux ci-après indiqués.

Le but du dit règlement est de contracter et créer une dette de Cinquante Mille Dollars ($50,000.00) par l'émission et la vente de débentures afin de payer le coût de l'extension de son système d'aqueduc, par l'achat et l'installation de machines, tuyaux, appareils, et l'ouvrage d'excavation et construction.

Le temps arrêté pour enregistrer le vote des électeurs, pour ou contre le dit Règlement est le cinquième (5eme) jour de Novembre, A.D., Dix-neuf cent treize (1913) à partir de neuf heures du matin jusqu'à huit (8) heures du soir, et les bureaux de votation pour les quartiers respectifs de la Cité de Saint-Boniface seront tenus aux endroits suivants :

QUARTIER No. 1

Bureau de Votation No. 1, à ou près du coin de l'Avenue Provencher et la rue Laflèche.

QUARTIER No. 2

Bureau de Votation No. 2, à ou près du coin de l'Avenue Taché et la rue Notre Dame.

QUARTIER No. 3

Bureau de Votation No. 3, à ou près de l'Hôtel-de-Ville.

QUARTIER No. 4

Bureau de Votation No. 4, au ou près du Poste des Pompiers No. 2.

QUARTIER No. 5

Bureau de Votation No. 5, au ou près du Poste des Pompiers No. 2.

Le quatrième (4ème) jour de Novembre, A.D., 1913, à quatre (4) heures de l'après-midi, au bureau du Maire, à l'Hôtel-de-Ville de la dite Cité de Saint-Boniface, sont le temps et endroit arrêtés pour la nomination de personnes en faveur de ceux qui sont intéressés et désireux de promouvoir le passage du dit Règlement, et aussi pour la nomination de personnes qui sont intéressés et désireux de s'y opposer, pour assister aux différents bureaux de votation, et pour la nomination de personnes qui devront être présentes au compte final des votes par le Greffier de la Cité de Saint-Boniface, qui aura lieu le septième (7ème) jour de Novembre, Dix-neuf cent treize (1913) à midi dans le bureau du Greffier de la Cité de Saint-Boniface.

Cet avis est donné au nom du, et par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface.

Daté à Saint-Boniface, ce huitième (8ème) jour d'Octobre, Dix-neuf cent treize (1913.)

J. B. COTE. *Greffier.*

49-51

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir —Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir la préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

The Liquor License Act

The following applications for licenses have been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No. 4, at Winnipeg ,at the Office of the Chief license Inspector, No. 261 Fort Street, at the hour of 8 p.m., on Tuesday the 18th day of November, A.D., 1913.

Special license for the St. Boniface Hotel, at St. Boniface, by F. Mondor.

Application for a wholesale license at the premises Lot No. 26 block 7, Taché Ave., in the City of St. Boniface, by Richard A. Shattuck.

Dated at St. Boniface this 22nd day of October, A.D. 1913.

E. B. JOHNSTONE.
Chief License Inspector.

51



L'Eglise de St-Edouard

Sa Grandeur Mgr Béliveau, revenue de l'Est la semaine dernière, a béni, dimanche, la nouvelle église de la paroisse de Saint-Edouard, à Winnipeg, (rue Arlington.)

Un clergé nombreux assistait à la cérémonie.

Le sermon de circonstance a été fait par le R. P. Allchin, de Londres, Angleterre.

Nous félicitons M. l'abbé Gerritsma, le curé de la paroisse, sur la superbe église qu'il vient d'élever à la religion catholique dans Winnipeg.

RECEPTION

Madame Noël Bernier, 147 avenue Provencher, recevra, mardi, le 28 du courant, de quatre heures à six heures.

L'Hopital de Saint Boniface va construire de nouveau

Les autorités de l'hôpital de Saint-Boniface ont décidé de reconstruire la partie centrale de l'édifice. L'entreprise coûtera $300,000. Tous les plans sont préparés, et il s'agit maintenant de trouver les fonds nécessaires. La bâtisse qu'on va démolir et qui se trouve au milieu de l'édifice a été construite il y a vingt-cinq ans. Depuis cette date, on a ajouté au nord et au sud de longues additions.

Après avoir tout examiné, on découvrit que le coût des réparations complètes serait aussi considérable que si on bâtissait à neuf. Vendredi matin, une députation se présentait chez Sir Rodmond Roblin et demandait assistance au gouvernement provincial. L'honorable premier ministre a déclaré qu'il donnera à la demande toute son attention et qu'on pouvait compter sur sa sympathie personnelle. C'est l'honorable Joseph Bernier, secrétaire provincial, qui a présenté cette députation, composée de l'ex-maire J. A. F. Bleau, de M. J. A. Sénécal, architecte, de M. le docteur Lachance et de plusieurs autres citoyens.

CONGRES PEDAGOGIQUE

Plus de cent soixante instituteurs et institutrices et non cent vingt-cinq comme l'a publié un de nos confrères anglais étaient réunis dans la grande salle de l'Académie Saint Joseph, avenue Cathédrale, jeudi dernier, pour le Congrès Pédagogique français-anglais de 1913. Ce congrès fut un des plus attrayants et des plus pratiques—auquels il nous a été donné d'assister depuis plusieurs années.

A 10 heures du matin, après la lecture des procès verbaux, par le secrétaire, le président effectif ouvre la séance par une courte mais très éloquente adresse de bienvenue. Après avoir remercié les Révérendes Sœurs il définit comme suit le but d'un congrès pédagogique: "mettre les instituteurs bilingues de la Province à même de recevoir des autorités spéciales des directions communes ou bien de s'entretenir de leur profession, de s'y fortifier en étudiant les questions qui s'y rapportent en échangeant leurs idées et en mettant pour ainsi dire en commun le fruit de leurs études et de leur expérience pour le plus grand bien de l'éducation. Cette définition lui permet de décrire sous une forme exquise quels sont les devoirs, quel doit être le rôle du véritable instituteur bilingue français-anglais.

D'après le programme il devait y avoir à 10 heures ½ conférence par le Rév. Frère Charles, directeur de l'Ecole de Saint-Norbert, Rév. Frère Charles n'ayant pu se rendre à temps à cause d'un retard de train, cette conférence est remplacée par des remarques par MM. les Inspecteurs. Ces messieurs ont surtout insisté sur le devoir qu'avaient les Instituteurs et les Institutrices d'envoyer leur adresse exacte au Secrétaire et de le tenir au courant de leurs changements de domicile quand il y avait lieu.

A deux heures p.m., à la salle des travauv manuels de l'Ecole Provencher cette fois, nous assistons à une démonstration pratique et scientifique de l'Enseignement des Travaux Manuels par le Rév. Frère Eugène Kuhn, de la susdite école. Le Rév Frère explique chaque série de travaux exécutés par les élèves dans l'école depuis les smiples travaux en plasticine jusqu'aux œuvres les plus artistiques de la sculpture et de l'ébénisterie pendant que nous écoutons le Rév Frère Eugène nous contemplons de jeunes élèves occupés à exécuter devant nos yeux de véritables merveilles.

Le Rév Frère Directeur, Joseph Finck fait surtout remarquer qu'il n'y a pas une école rurale si petite et si pauvre soit-elle qui ne puisse faire exécuter l'un quelconque de ces travaux, le prix de revient de certaines matières premières étant peu élevé.

Nous voudrions nous étendre plus longument sur ce sujet mais nous apprenons que les Frères se proposent de nous offrir sous peu le régal d'une exposition des travaux exécutés par leurs élèves avec conférence sans doute; nous ne manquerons pas d'assister à ce régal et nous nous proposons d'en faire en temps voulu l'objet d'un article spécial.

A quatre heures de l'après-midi, M. Watson, directeur de l'école élémentaire d'agriculture, des jardins scolaires et de l'histoire naturelle, à Winnipeg, traite de "l'Agriculture à l'école." Il relate l'histoire du mouvement entrepris dans le but de donner un enseignement agricole pratique à l'école primaire, puis, il conclut que de tous les pays, l'Angleterre est la dernière à inscrire ce sujet au programme des études. M. Watson démontre surtout l'importance de ce sujet et les heureux résultats que son étude aura nécessairement dans cette province.

Le Révérend Frère Joseph, dans quelques remarques appropriées, félicite le conférencier, et donne des conseils très pratiques aux instituteurs sur la manière de préperer le sol, de l'entretenir, de choisir les graines, etc.

M. Choiselat fait ensuite lecture d'une conférence sur l'enseignement de la langue maternelle.

Il dit ce que doit être l'enseignement du français dans les classes inférieures, dans les classes moyennes et dans les classes supérieures. Son style est clair, correct, et les méthodes qu'il recommande sont excellentes.

M. Choiselat fait en terminant un appel dicté par un cœur profondément épris de la langue de sa mère, appel accueilli par les applaudissements unanimes de l'assemblée.

A huit heures du soir, la salle de la convention était littéralement remplie. L'auditoire fut agréablement surpris d'entendre la jolie musique jouée par un orchestre nouveau, mais dont les premiers succès promettent beaucoup. C'est l'Orchestre de l'Académie Provencher, sous la direction du Frère Eugène Kuhn.

M. l'Inspecteur Brunet déride l'auditoire par une déclamation, puis M. l'abbé Denys Lamy, secrétaire, au zèle reconnu, du Comité du Monument Lavérendrye, présente en termes délicats et élogieux M. Noël Bernier, conférencier de la soirée.

Nous n'entreprendrons pas de donner le compte rendu de la superbe conférence de M. N. Bernier, sur le Monument Lavérendrye. Qu'il nous suffise de dire que l'Association des Instituteurs a décidé à l'unanimité de demander à M. Bernier de la publier in extenso dans le journal *Le Manitoba*, et, si M. Bernier se rend à cette demande, l'Association décide d'en acheter des exemplaires pour distribution parmi tous ses membres. Nous ajouterons que l'auditoire a souligné par des applaudissements nombreux, les passages les plus saillants de ce patriotique plaidoyer en faveur du monument Lavérendrye.

Son Honneur le Juge L. A. Prud'homme, Président du Comité Lavérendrye, prononce ensuite une vibrante et intéressante allocution où il félicite et remercie le conférencier et où il met en relief certains traits du grand découvreur de l'Ouest.

Faute d'espace, nous remettons à la semaine prochaine le compte-rendu du second jour de cet important congrès.

Des résolutions sont adoptées :

Demandant une plus grande somme d'enseignement religieux; votant des remerciements: aux R. R. Sœurs de Jésus-Marie pour leur salle; à la Presse pour son concours; aux musiciens qui ont tant contribué au succès des séances publiques; au R. P. Morice pour le précieux appui qu'il donne à l'enseignement par la publication de son abrégé de *l'Histoire de l'Ouest Canadien*; à M. Noël Bernier, pour sa conférence sur le Monument La Vérendrye, et demande lui est faite de vouloir bien la publier dans son journal pour fins de propagande dans le corps enseignant. Une résolution d'adhésion au projet du Monument est votée à l'unanimité. Des sympathies et condoléances sont adressées aux membres qui ont éprouvé des afflictions dans leurs famille pendant les derniers douze mois.

AU COLLEGE

Dimanche dernier, grande discussion historique donnée par les élèves de Belles-Lettres à l'Académie du Collège. L'on étudia le rôle d'Athènes et de Sparte dans l'antiquité. MM. Louis-Philippe Gagnon et Joseph Savard défendaient Athènes; MM. Albert Prince et Antoine d'Eschambault combattaient pour Sparte. La bataille fut rude et longtemps indécise. Les constitutions de Solon et Lycurgue, la conduite des deux cités dans leurs guerres célèbres, de même que l'influence qu'elles ont exercée au cours des âges, furent les principaux points traités. L'on doit féliciter les discutants qui, malgré le travail intense de la classe, ont su, dans leurs temps libres, faire des travaux remarquables remplis d'érudition, et dont le style rappelle l'antique énergie des luttes helléniques. MM. Albert Prince et Antoine d'Eschambault, défenseurs de Sparte, eurent les honneurs de la victoire.

Jeudi dernier n'était pas un de ces jours qui n'ont d'autre caractéristique que celle de trait d'union entre deux autres jours. Il suffisait de jeter un coup d'œil sur le terrain de la première division pour remarquer la disparition de l'animation coutumière à la récréation de huit heures. C'était le repos avant l'effort, la préparation avant le travail, car malgré les nuages qui depuis le matin montaient à l'horizon, le "Conseil des jeux" avait décidé que le tournoi ne serait pas retardé. Le succès de la journée prouva que les officiers avaient eu raison de ne pas douter de la fortune toujours favorable aux entreprenants. La matinée quoique un peu froide ne fit baisser en rien l'enthousiasme des nombreux concurrents et des spectateurs.

Grâce à l'esprit d'initiative de nos officiers, le programme du tournoi athlétique s'enrichissait de deux intéressantes additions : la course de relais et la course aux obstacles. L'esprit d'organisation de nos officiers nous gratifia d'une autre heureuse innovation: le concours simultané des séniors et des juniors; ce qui donne à chacun le temps dont il a besoin et qui permet de finir à l'heure.

Si l'on ne rencontre pas, parmi les résultats, de records que jalouseront les futures générations de collégiens, ces résultats sont cependant tous bons.

Un magnifique feu de joie couronna ce tournoi.

RESULTAT DU TOURNOI ATHLETIQUE

Course de 100 verges

Séniors

Henri Parent, 11 secondes.
Louis Muler, 12 secondes.
Sandy McNeill, 12 1-5 secondes.

Juniors

Ernest Jacques ,12 2-5 sec.
John Persichini, 13 secondes.
Louis Fontaine, 13 3-5 sec.

Boulet de 16 livres

Séniors

Jos. Muller, 30 pds. 9 pcs.
Sandy McNeill, 27 pds. 6 pcs.
Wilfrid Dechêne, 27 pds. 4 pcs.

Intermédiaires

Leo Collins, 24 pds. 1 pc.
Charles Woodcock, 23 pds. 2 pcs.
John Cloutier, 22 pds. 3 pcs.

Juniors

Boulet de 12 livres

Ernest Jacques, 29 pds. 7 pcs.
Auguste Caron, 28 pds. 6 pcs.
Louis Fontaine, 27 pds. 10 pcs.

Saut en longueur

Séniors

Jos. Muller, 17 pds. 7 pcs.
"Gus" Badali, 17 pds. 6 pcs.
Aurèle Préfontaine, 17 pds. 5 pcs.

Juniors

E. Marquis, 16 pds.
Jos. DeGagné, 15 pds. 7 pcs.
Gérard Marquis, 15 pds. 6 pcs.

Course d'un demi-mille

Séniors

Louis Muller, 2 min. 27 4-5 sec.
Sandy McNeill.
Leo Collins.

Juniors

Roméo Dubreuil, 2 min. 36 1-5 sec.
Louis Fontaine.
John Persichini.

Disque

Séniors

Jos Muller, 89 pds. 3 pcs.
Sandy McNeill, 88 pds. 5 pcs.
Henri Auger, 87 pds. 4 pcs.

Intermédiaires

John Cloutier, 69 pds. 8 pcs.
Leo Manion, 65 pds. 7 pcs.
Walter Gagné, 60 pds. 1 pc.

Juniors

Ernest Jacques, 83 pds. 8 pcs.
Louis Fontaine, 73 pds. 10 pcs.
Henri Cusson, 71 pds. 10 pcs.

Course de 220 verges

Séniors

Henri Parent, 24 1-5 sec.
Louis Muller .
Sandy McNeill.

Juniors

Louis Fontaine, 27 4-5 sec.
Auguste Caron.
John Persichini.

Marteau

Séniors

Adrien Doiron, 59 pds. 7 pcs.
Jos. Muller, 57 pds. 3 pcs.
Sandy McNeill, 56 pds. 8 pcs.

Intermédiaires

Denis Racicot, 45 pds. 8 pcs.
Wenel Holitzki, 44 pds. 9 pcs.
Charles Woodcock, 41 pds. 9 pcs.

Course de haies

Séniors

Adrien Doiron.
Aurèle Préfontaine.
Louis Muller.

Intermédiaires

Walter Gagné.

Juniors

Joachim Régnier.
Lew McDonald.

Saut en hauteur

Séniors

Aurèle Préfontaine, 4 pds. 10 pcs.
M. Bastin, 4 pds. 9 pcs.
Adrien Doiron, 4 pds. 8 pcs.

Juniors

Ernest Jacques, 4 pds. 7 pcs.
Gérard Marquis, 4 pds. 6 pcs.
E. Marquis, 4 pds. 3 pcs.

Course de relais

1 Rhétorique—Henri Parent.
Sandy McNeill.
Jos. Muller.
Adrien Doiron.
2ème Méthode.
3ème Matriculation I.

Voltige à la perche

Séniors

Aurèle Préfontaine, 8 pds. 3 pcs.
Paul O'Sullivan
John Cloutier.

Juniors

John Persichini, 5 pds. 6 pcs.

Course d'un mille

Séniors

Leo Collins, 5 min. 49 3-5 sec.
Aurèle Préfontaine .
Sandy McNeill.

Juniors

Roméo Dubreuil, 6 min. 2-5 sec.
Louis Fontaine.
John Persichini.

PETITES ANNONCES

Chambre meublée, deux personnes. S'adresser 478 rue Des Meurons.

On demande une bonne d'enfant. S'adresser à madame Joseph Bernier, rue Dumoulin.

Madame Marchand de Saint-Boniface, lingère de France, ouvrira sous peu une blanchisserie française rue Ritchot, à Saint Boniface. Par les soins apportés à son travail et la modicité de ses prix elle compte se faire en peu de temps une clientèle nombreuse et fidèle.

Les personnes qui désirent faire un voyage en Europe ou tout autre pays feront bien de consulter l'annonce du C.P.R., dont M. Cléophas Marcoux est le seul agent français.

MM. Simmins & DeGagné, ont le plaisir d'annoncer aux propriétaires d'automobiles qu'ils ont ouvert une boutique de réparations et de peinture de toutes espèces au No. 60 avenue Provencher, Saint-Boniface et ils sollicitent l'encouragement du public.

Une forte fille demande place comme bonne. S'adresser au No. 59 rue Ritchot. 49

Un homme fort et hônnête demande place comme domestique, ville ou campagne, n'importe quel ouvrages. S'adresser à H. B. au No. 59 rue Ritchot. 49

A Louer—Maison moderne. S'adresser à M. Brault, No. 487 rue Langevin, St-Boniface. 49-50

M. C. F. DeGagné annonce à ses amis et au public de Saint-Boniface qu'il a ouvert au No. 44 Avenue Provencher, un salon de Barbier Coiffeur. Tout est neuf et de première classe. N'oubliez pas l'adresse, voisin du *Manitoba*.

On demande une srvante. S'adresser à Madame J. A. Marion, No. 35 rue Dumoulin, Saint-Boniface. 46-j.n.o.

CONCERT

Messieurs McKenna et Metzler, qui ont procuré à la population de Winnipeg la visite d'Ysaye, organisent quatre nouveaux concerts où ils feront entendre des artistes de grand renom. Ils amèneront ici sept des meilleurs artistes des maisons d'opéra américaines.

On peut se procurer des abonnements pour les quatre concerts au toux de $7.00 pour les meilleurs sièges et de $5.00 pour les sièges qui viennent ensuite. Le nombre de ces billets sera naturellement restraint. Il faudra par conséquent s'en procurer le plus tôt possible.

La disposition de ces concerts est la suivante :

Mademoiselle Alice Nielson, soprano des opéras du Métropolitain, Boston, Covent-Garden, Chicago, Philadelphie, Montréal; et Madame Yolande Mero, l'une des plus grandes pianistes de l'univers, Jeudi, le 6 novembre 1913.

Madame Frances Alda, la meilleure soprano du Métropolitain, Frank Laforge, célèbre pianiste et compositeur, et Guita Cassini, jeune violoncelliste. Lundi soir, le 29 décembre.

Fritz Kreisler, surnommé le violoniste superbe, l'un des plus éminents violonistes de notre époque. Jeudi soir, le 15 février, 1914.

Marie Kaslova, jeune violoniste que les critiques européens proclament la meilleure violoniste-femme. Jeudi le 16 avril, 1914.

On peut se procurer les abonnements chez: MM. Cross, Goulding & Skinner, 323 avenue du Portage.

Tucker Piano & Music Company

MM. Barrowclough & Semple, 337 avenue du Portage.

Tucker Piano & Music Company, 287 rue Principale.

Doherty Piano Company, 324 rue Donald.

Un grand avantage en prenant un abonnement pour tous les concerts, c'est que vous pouvez retenir le même siège pour tous les autres concerts suivants, de sorte que, une fois l'abonnement payé, vous n'avez plus à courir après vos places.

Bureau d'emploi de l'Union Nationale Francaise de l'Ouest

Les Français qui cherchent de l'emploi à Winnipeg ou Saint-Boniface peuvent s'adresser tous les jours de 10 heures a.m. à 3 hrs. p.m. au président du Comité du travail de l'Union Nationale Française de l'Ouest. M. Brunache, a son bureau chambre 26½ Canada Life Building, Portage avenue. Tous les renseignements seront donnés gratuitement.

Chez Nous et Autour de Nous

Un banquet civique a été offert hier au Norwood-Wanderer Football Club. Ce banquet a eu lieu dans la salle Leclerc et a été une très agréable fête. Nous réiterons aux champions nos félicitations pour leur succès de Fort William.

Le commissaire Robson vient de refuser à la ville de Winnipeg la permission d'entrer dans Saint-Boniface pour y distribuer la lumière électrique. C'est une victoire pour notre conseil de ville.

M. le docteur A. Dion et Madame Dion, de l'Islet, province de Québec, sont passé ici vendredi en route pour Edmonton. Ils se rendaient au chevet de Madame Bélanger, mère de Madame Dion, qui est gravement malade.

On a commencé la construction de la nouvelle gare du C.N.R. sur la rue Des Meurons. MM. Benoit & Cie en sont les entrepreneurs.

Sir Thomas Shaughnessy, président du C.P.R. a donné hier, à Winnipeg, un *interview* très optimiste sur l'Ouest canadien. Sir Thomas fait remarquer avec raison que le blé se convertit actuellement en argent et que la prospérité du pays durera longtemps.

Un élévateur du C.P.R. à Nord-Transcona s'écroulait dans al nuit de samedi à dimanche. Il était rempli d'un million de minots de blé; il s'est enfoncé à 20 pieds dans le sol et penche considérablement. Il s'agit maintenant pour le C.P.R. d'enlever cette énorme quantité de grain, car toute la machinerie a été brisée. Ce travail s'opère tant bien que mal. Durant les journées dedimanche et lundi une foule nombreuse, de Winnipeg et de Saint-Boniface, a été visiter le lieu de l'accident.

M. Henri Cusson, accompagné de son cousin, M. Edouard Rivet, de Boston, et de M. C. W. Brown, de la Brown-Clark Agency, sont revenus d'une fructueuse tournée de chasse au lac Francis. Ils ont campé au chalet des Chasseurs de Saint-Boniface.

D'après une évaluation faite récemment, la ville de Winnipeg dépenserait douze cents chars de fruits chaque année. Ces fruits viennent sustout d'Ontario, de la Colombie Anglaise et de la Californie.

Les étudiants en médecine de Winnipeg visiteront d'ici quelque temps le sanatorium des tuberculeux de Ninette. Ce sanatorium rend déjà de grands serives.

James Dodds, l'individu qui avait mis le feu au couvent de St-Boniface et au Petit Séminaire, il y a quelques mois, va être envoyé en Angleterre. Ses amis ont décidé de s'en charger là-bas. Que la mer lui soit favorable et qu'il ne revienne plus!

Louis Steinberg, marchand de tabac et de fruits de l'avenue Provencher, Saint-Boniface, s'est pendu à un cable en arrière de sa boutique mardi soir.

Le *Télégram* de Winnipeg demande la fermeture des cours à bestiaux à l'ouest de Winnipeg et le transfert de tout le traffic aux nouvelles cours de Saint-Boniface.

Le C.N.R. se propose de tracer une double voie entre Winnipeg et Fort Francis. Ce serait une amélioration considérable pour le service de cette ligne.

Feu Mademoiselle Adele Tache

On annonce le décès, survenu à Québec, vendredi dernier de Mademoiselle Taché, fille de Sir Etienne Paschal Taché, ancien premier ministre du Canada. Mademoiselle Taché, les anciens de Saint-Boniface se le rappellent, a résidé ici pendant plusieurs mois, ches les révérendes Sœurs Grises. Elle était venue rendre visite à son illustre cousin ,Monseigneur Taché. C'était une grande dame dans toute l'acception du mot, bien digne du nom qu'elle portait. On l'entoura à Saint-Boniface des plus grands égards. Mademoiselle Taché avait quatre-vingt-sept ans.

LES ARTISANS

La Société des Artisans Canadiens-Français organise une série de parties de cartes commençant le 28 octobre, et qui se continuera les 11 et 25 novembre et les 9 et 23 décembre prochains. A chaque soirée il y aura des prix donnés aux gagnants. Les membres de la société sont invités avec leurs parents et amis.

Le Soleil a perdu ses Taches

Devons-nous nous réjouir? Telle est la question que se pose un de nos plus savants astronomes. Il paraît que, depuis deux mois, le soleil a perdu ses taches, et cette nouvelle a jeté une certaine perturbation parmi ceux dont la mission sur cette terre est d'observer la grande source de lumière du monde à travers un tube de bronze plus ou moins long.

L'Académie des sciences en est avisée, mais en est fort perplexe. Il est arrivé quelquefois au soleil de perdre ses taches, mais elle les retrouvait au bout de quelque temps.

Mais cette absence, qui se prolonge, est inquiétante. Cela va-t-il nous amener de la chaleur ? Voilà le problème. Est-ce à cela que nous devons cette température panachée dont nous jouissons? cette absence de taches est-elle la cause de la rareté des rayons solaires ?

Tout cela est mystérieux et il est impossible à la science d'en tirer des déductions.

Peut-être ces taches ne sont-elles que de vulgaires taches de rousseur, dont le soleil a fini enfin par se débarrasser ,afin de nous envoyer toute la force de ses rayons !

La Nationalité des Légumes

Les divers légumes que nous mangeons chaque jour ont des nationalités bien différentes.

La pomme de terre est chilienne ; c'est en 1580 que les Espagnols l'importèrent en Europe, c'est-à-dire deux siècles avant que Parmentier la divulguât.

Le salsifis est grec; la betterave persane; la chicorée hindoue, de même que l'aubergine.

La tomate vient du Pérou, le concombre de l'Inde, le potiron de la Guinée.

C'est du nord de l'Asie qu'est descendu l'épinard, entraînant à sa suite l'oseille.

Le persil appartient au bassin de la Méditerranée.

L'artichaut, cardon domestique, a de frustes parents au Maroc, aux Canaries, à madère.

La mâche vit à l'état sauvage dans toute l'Europe, l'Asie Mineure et le Japon.

Le Japon et la Chine nous donnèrent le crosne; l'Amérique la patate et le topinambour.

La ciboule est sibérienne; la ciboulette, boréale.

Quant à la carotte elle est spontanée dans maints pays et l'usage "d'en tirer une" est devenue fréquent chez les troupiers.

Cette semaine au Théâtre Walker "What Happened to Mary", comédie. La semaine prochaine, "The Lady of Ostend" et "The Little Demoiselle."

A l'affiche "The Syphon" par une troupe américaine.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

REVUE DE LA PRESSE

PAR L'ABSURDE

(*L'Action Sociale*)

Les catholiques de l'Ulster viennent de rendre un bon point aux fougueux orangistes de cette province. Dans le cas de l'adoption du Home Rule pour l'Irlande, on sait que ces derniers demandent la séparation. Dans le cas où ils l'obtiendraient, les catholiques, de leur côté, réclament un gouvernement autonome dans le gouvernement de l'Ulster.

Ils donnent ainsi aux fanatiques carsoniens une excellente leçon par l'absurde.

* * *

L'EXPOSITION DE LYON

(*La Presse*)

Nul doute que la métropole du Canada ne manquera pas de prendre part à l'exposition urbaine internationale qui sera tenue à Lyon, France, de mai à novembre 1914.

En vue de l'exposition universelle par laquelle on veut commémorer, en 1917, le cinquantenaire de la Confédération canadienne, les autorités municipales de Montréal devraient particulièrement tenir à faire participer notre métropole au congrès international de Lyon. On sait que la France s'empresse toujours d'accorder son concours aux expositions universelles. Ainsi, en 1876, elle prit une part très active à l'exposition de Philadelphie. On la verra encore figurer à la tête des nations étrangères au congrès universel de San Francisco ne 1916. En acceptant l'invitation de participer officiellement à l'exposition urbaine de Lyon, Montréal s'assurera le puissant et bienveillant concours de la république française pour le congrès universel de 1917.

* * *

(Du *Mail and Empire*, de Toronto, conservateur).

"Pour la première fois dans son histoire, le comté de Châteauguay a choisi un conservateur pour le représenter à la Chambre des Communes... Au cours de la campagne, Sir Wilfrid Laurier a eu la prudence de laisser de côté, autant que possible, cette infortunée politique de réciprocité...Tout en essayant de faire oublier aux électeurs sa politique commerciale, séparatiste et continentale, il n'a pas laissé échapper une seule occasion de leur exposer sa politique navale séparatiste et anti-impériale, et le comté lui a répondu en rejetant sa politique et son candidat par une forte majorité..." —Traduction de *La Presse*.

* * *

LE REPOS DOMINICAL

(Du *Herald*, de Guelph)

L'individu qui demande, le dimanche, une table surabondamment servie ,exige trop de sa femme. Le gros bon sens, qui commence à devenir la règle générale, demande aujourd'hui des repas plus simples pour cette journée, afin de permettre à la ménagère d'avoir sa part du repos dominical.—Traduction de *La Presse*.

* * *

LES THEORIES DE HENRY GEORGE NE SONT PAS APPLIQUEES

(Du *Grain Growers Guide*, de Winnipeg.)

Un agent de police à cheval avait acheté, en 1902, certains lots à Saskatoon, pour la somme de $40.00. Il fut appélé dans la suite au Yukon, en revint dix ans après et, dès son retour, vendit ses terrains, encore vacants, pour la somme de $62,000. Cette augmentation de valeur avait été créée par la population de Saskatoon, mais d'après nos lois elle revenait à l'agent de police, qui certainement avait accompli son devoir avec zèle, dans les régions glacées du nord, mais qui n'avait contribué en rien à l'augmentation de valeur qui s'était produite dans la ville de Saskatoon. De la même manière des millions de dollars, qui représentent une valeur créée par l'augmentation de la papulation de cités, villes et villages des prairies et du Canada en général, sont encaissés par des spéculateurs. La taxe sur la valeur des terres mettrait dans le trésor public les sommes immenses créées par le peuple seulement et elles serviraient à l'éducation, aux améliorations publiques et aux différentes entreprises du gouvernement. Ne serait-ce pas du meilleur mode de produire des revenus que de payer les aliments, les vêtements et les habitations du peuple.—Traduction de *La Presse*.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry ; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.